BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DE

FONTENAY-AUX-ROSES

N° 12 — MARS 1899

SCEAUX

IMPRIMERIE E. CHARAIRE

98 ET 100, RUE HOUDAN, 98 ET 100

—

1899

CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1898-1899

Présidente : Mlle Robert.

Vice-Présidente : Mlle Williams.

Trésorière : Mlle Zgraggen.

Secrétaire : Mme Eidenschenk.

Membres :
- Mlles B. Champomier.
- Hecquet.
- Mahaut.
- March.
- Mme Perseil-Verdier.

N° 12. MARS 1899.

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DE

FONTENAY-AUX-ROSES

SOMMAIRE

1. — Elections du mois de novembre 1898..... 2
2. — Note du Comité..... 3
3. — Notice nécrologique..... 5
4. — La Démocratie, conférence de M. Darlu. (Notes d'élève.)..... 7
5. — De l'Éducation nationale, par M. Buisson..... 13
6. — Saint Bernard, conférence de M. Luchaire..... 19
7. — Relation d'un voyage en Turquie, par Mlle Lauriol..... 35
8. — Eléments de morale, de Muirhead..... 55
9. — Communications diverses..... 66

Nos compagnes apprendront avec plaisir que M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire, a bien voulu accepter le titre de membre honoraire de l'Association amicale des anciennes élèves de Fontenay.

Elles seront heureuses de se joindre à nous pour lui adresser nos plus vifs remerciements.

ÉLECTIONS DU MOIS DE NOVEMBRE 1898

Le Comité s'est réuni le samedi 19 novembre pour le dépouillement des 99 bulletins de vote qui lui sont parvenus.

Mlle Robert	a obtenu.....	91 voix.
Mme Perseil	—	84 —
Mme Eidenschenk	—	75 —
Mlle March	—	41 —
Mlle Kieffer	—	19 —
Mlle Maucourant	—	12 —
Mlle Hoel	—	11 —
Mlle Ginier	—	10 —

Ont obtenu moins de 10 voix : Mmes Blanc, Billardelle, Brocard, Dartois, Frugier, Galzandat, Guny, Hecquet, Lauriol, Lecomte, Labérenne, Léveillé, Leloutre, Martin, Melouzay, Menat, Petot, Pommeret, Sennelier, Semmartin, Saffroy, V. Thomas, J. Thomas, Varlet.

En conséquence, Mmes Robert, Perseil, Eidenschenk sont nommées pour trois ans et Mlle March est nommée pour deux ans membres du Conseil d'Administration.

Le nouveau Comité procède ensuite au renouvellement du bureau qui se trouve ainsi constitué pendant l'année 1898-1899.

Présidente.....	Mlle Robert.
Vice-Présidente.....	Mlle Williams.
Trésorière	Mlle Zgraggen.
Secrétaire.....	Mme Eidenschenk.

NOTE DU COMITÉ

Les élèves de Fontenay sont toutes informées à cette heure du projet qui a rallié la majorité des suffrages à la suite de la circulaire de novembre. Nous n'avons donc pas à nous étendre ici sur ce projet à l'exécution duquel l'artiste travaille activement.

Ce que nous voudrions, c'est remercier de tout cœur les associées qui ont bien voulu répondre à notre appel. Toutes les lettres que nous avons reçues mériteraient d'être insérées ici ; et, en attendant que nous publiions celles qui contiennent des indications utiles pour l'avenir, nous les conservons précieusement comme un témoignage des liens d'affection qui nous unissent toutes dans le pieux souvenir de M. l'Inspecteur.

Ces témoignages nous sont particulièrement précieux dans un moment où plusieurs se demandent, quelques-unes avec inquiétude : Que deviendra l'Association ? Elle a vécu jusqu'à ce jour un peu comme une famille bien unie où l'on se reposerait du soin de l'avenir sur le chef aimé et vénéré. C'est pour revoir M. Pécaut que les associées se pressaient aux réunions de fin d'année ; ce sont les articles écrits de sa main qui faisaient le principal intérêt de notre bulletin. Et l'on ne songeait guère alors à se demander si l'Association ne pouvait pas avoir quelque autre objet.

Le moment est venu de songer à l'avenir. De divers côtés, on semble craindre que l'Association soit réduite au rôle d'une simple société de secours mutuels. Si nous devions borner là nos ambitions et nous flatter de remplir notre devoir au moyen d'une cotisation annuelle, notre société mériterait-elle encore de vivre ? Elle ne vivra, croyons-nous, que si elle nous aide à affermir en nous et à propager autour de nous « l'esprit de Fontenay », à nous fortifier mutuellement dans les idées qui nous sont chères et que dans l'isolement nous sentirions peu à peu s'appauvrir.

Quels seraient les moyens les plus efficaces pour atteindre ce but ?

Nous disposons d'un Bulletin qui peut devenir trimestriel, nous avons les réunions de fin d'année. Que chacune cherche de son côté le meilleur parti à tirer de ces ressources. Nous aurions toutes intérêt à ce qu'une correspondance active s'établît entre les associées et nous aidât à réaliser l'union qui ferait notre force.

DERNIÈRE HEURE

Toutes nos compagnes attendent avec impatience des nouvelles de la souscription. Nous avons la joie de leur annoncer que le montant des 244 cotisations qui nous sont parvenues jusqu'aujourd'hui 25 février est de 9,580 francs. Et chaque courrier nous apporte de nouvelles et chaleureuses adhésions.

NÉCROLOGIE

Les élèves de la promotion de 1892 ont appris avec un douloureux étonnement la mort de Mlle Adeline Boyer. Quelques-unes d'entre elles l'avaient revue, pleine de santé, aux grandes vacances dernières.

C'est pour donner quelques détails sur cette mort si imprévue et si cruelle, en même temps que pour accomplir un pieux devoir, que j'ai accepté d'écrire ici ces quelques lignes.

Depuis deux ans, Mlle Boyer était professeur à l'École normale d'Aix. En septembre dernier, ayant appris qu'un poste de sciences était devenu vacant à l'École supérieure de Toulon, elle le demanda et l'obtint. Ce devait être la réalisation de son rêve le plus cher : se rapprocher encore de sa famille, et ce devait être, semblait-il, le prélude d'une vie plus conforme à ses sentiments. Ce n'était pas sans regrets cependant qu'elle quittait l'École d'Aix où elle laissait des amitiés solides et de doux souvenirs.

Dès son arrivée à Toulon, tout un concours de circonstances malheureuses rendirent ses regrets plus amers et ses débuts plus difficiles. Ce mois d'octobre a été pour elle plein d'ennuis et de contrariétés de toutes sortes. La présence de sa mère eût aplani la plupart de ces difficultés, mais elle ne pouvait se résigner à l'appeler tout de suite, auprès d'elle, la sachant très nécessaire à sa sœur, mère d'un jeune enfant.

Le 2 novembre cependant, sa mère venait s'installer avec elle, et la joie et l'espoir renaissaient dans son âme. Le 8, elle s'alitait pour un refroidissement qui ne donnait aucune crainte à personne, et le 8 décembre elle mourait, malgré les soins les plus intelligents et les plus dévoués. Deux jours après, une grande affluence, composée de ses collègues, de tous ceux qui l'avaient connue de près ou de loin, se joignaient à sa malheureuse mère et à sa famille, pour l'accompagner à La Garde-Freinet où devait avoir lieu l'inhumation, affirmant ainsi les sympathies et les regrets qu'elle laissait dans le cœur de tous.

Nous ne parlerons pas des qualités de Mlle Boyer comme professeur M. l'Inspecteur primaire de Toulon les a notées dans un discours ému. « J'ai pu l'entendre deux fois, a-t-il dit, avant qu'une maladie implacable, que toutes les ressources de l'art médical n'ont pu conjurer, vînt la ravir à l'affection de tous. C'était merveille de suivre l'exposé de ses leçons faites avec une aisance, une ampleur, une clarté qui auraient forcé les esprits les plus rebelles si cette voix, qui maîtrisait l'attention des élèves et les tenait sous le charme, ne se fût voilée, puis éteinte prématurément, au grand désespoir de tous ceux qui l'auraient entendue. »

Nous voudrions seulement pouvoir dire ici quel bel exemple de vaillante résignation notre amie nous a donné pendant cette cruelle maladie. C'est bien d'elle que l'on pourrait dire qu'elle a été douce envers la mort. Elle l'a vue venir, sans que cette vision ait jamais troublé, même à la dernière heure, la sérénité de sa pensée et de son cœur. Une seule fois je l'ai entendue se plaindre, et encore se plaignait-elle plus pour les autres que pour elle-même : « Je ne voudrais pas mourir, maman souffrirait trop. »

Ce souci des autres, toujours enveloppé de douceur et d'amabilité, avec une droiture dont elle donnait des preuves il y a peu de temps encore, était bien d'ailleurs le trait saillant de cette âme délicate qui attirait tout naturellement à elle la sympathie. C'est là le témoignage de sa Directrice, de ses collègues de Toulon qui gardent le regret de l'avoir seulement entrevue, et qui ont bien montré par leur douleur l'estime et l'attachement qu'elles avaient déjà pour elle.

Pour celles d'entre nous qui ont eu le privilège de pénétrer dans l'intimité de cette âme charmante, je pense que son souvenir éveillera la même image de douceur, de délicatesse exquise, à laquelle viendra s'ajouter une image de vaillance et de sérénité admirables pour nous qui l'avons suivie aux jours d'épreuve.

Que la mort de notre pauvre et bien chère amie, frappée en pleine jeunesse et en pleines espérances, si troublante qu'elle nous paraisse, nous soit une lumière et une force. Et que, selon un mot écrit à son sujet par une personne que notre amie vénérait, « nous soyons tous, ceux qui partent et ceux qui restent, affermis en Lui ».

UNE ANCIENNE ÉLÈVE.

LA DÉMOCRATIE

RÉSUMÉ D'UNE LEÇON FAITE PAR M. DARLU A L'ÉCOLE LE 14 NOVEMBRE 1898

Nous pensons aujourd'hui que la démocratie est un état de civilisation préférable à ceux qui avaient prévalu antérieurement. Ce n'est pas à dire qu'elle soit un état parfait : comme toutes les choses humaines, elle est mêlée de bien et de mal, elle a ses vices et ses dangers contre lesquels il faudra toujours lutter. La civilisation ne s'entretient que par l'effort continuel des hommes les meilleurs.

I. — Qu'est-ce que la démocratie?

Ce mot désigne deux choses : 1° un régime politique dans lequel le pouvoir est exercé d'une façon plus ou moins directe par le peuple; la République française est un gouvernement démocratique.

Dans les démocraties de la Grèce antique, le peuple, réuni sur la place publique, faisait les lois et rendait la justice. Il n'en est pas de même, il s'en faut, dans nos grandes nations modernes; même dans notre République, le chef de l'État, le Président, les ministres ont leur autorité propre, qui est extrêmement grande, et ils la reçoivent d'un petit nombre d'hommes, sénateurs et députés. Cependant ceux-ci sont élus par le suffrage universel (plus ou moins directement), et par suite, ils sont obligés de tenir compte des intérêts, des désirs, des passions même de leurs électeurs; de telle sorte que dans les conseils de l'État, avec plus ou moins de retard, malgré les résistances plus ou moins fortes des puissants et des privilégiés, la volonté du peuple, de la masse du peuple, tend à prévaloir.

2° La démocratie désigne aussi, dans un sens encore plus général, un état social dans lequel tous les membres de la société ont les mêmes droits, sont égaux devant la loi, ont accès à tous les emplois, où il n'y a pas de classes, du moins au regard de la loi. Cette réserve est importante, car en réalité, même dans notre société démocratique, nous appartenons à des groupes distincts et même séparés, d'après notre

condition de fortune, notre profession, nos relations mondaines, notre éducation. Sans doute, il est parfaitement permis par la loi, et il arrive quelquefois, en fait, qu'un homme passe d'un groupe dans un autre, que, par exemple, il passe de la classe des ouvriers manuels dans la classe des patrons ; mais il faut souhaiter encore plus que ces classes sociales ne soient ni trop marquées ni trop séparées, et qu'elles permettent à des relations de s'établir, à des sentiments de bienveillance, à des aspirations intellectuelles communes de se former et de circuler à travers les différents groupes sociaux d'une même ville, d'un même canton. Quoi qu'il en soit, l'état social démocratique a été fondé en France par la Révolution de 1789. Il a eu son berceau en quelque sorte dans la Déclaration des Droits de l'homme. Il s'en faut, pourtant, qu'il se soit établi tout de suite ; il n'a pas cessé de se développer depuis, et il se répand maintenant dans tous les pays, en Allemagne, en Italie, en Angleterre.

Il y a d'ailleurs une relation étroite entre l'état social et le régime politique. Un état social démocratique appelle un gouvernement démocratique. Nous voyons que dans les monarchies européennes, à mesure que la société se démocratise, à mesure le gouvernement fait une place plus grande au suffrage universel.

Et maintenant, que faut-il penser de la démocratie considérée comme un état social, à notre point de vue qui est le point de vue moral, c'est-à-dire par rapport au perfectionnement de la vie humaine ?

***

II. La démocratie est d'abord un grand fait historique, c'est-à-dire un fait nécessaire, lié à des causes générales puissantes. Mais ce n'est pas une raison pour la justifier ni pour l'aimer. Les penseurs savent bien qu'il faut la subir, mais ils peuvent en découvrir les excès, en prévoir les conséquences désastreuses. Taine, par exemple, a considéré la démocratie comme une sorte de décadence de la civilisation. Renan, esprit plus souple, plus flottant, à travers ses contradictions a laissé percer bien des craintes et des répugnances. Pouvons-nous nous prononcer sur cette grave question ? Le fait nécessaire de la démocratie est-il bon moralement ? Pour répondre, il faut considérer, le principe sur lequel repose la démocratie.

Or, elle est fondée sur un principe moral, sur l'idée que toute âme humaine a une valeur absolue, et que, par conséquent, toutes les personnes ont le même droit de développer leurs facultés, de participer aux biens spirituels, à la vie intellectuelle, sans qu'aucune soit forcée

de servir de moyen pour les fins d'une autre. Cette idée s'oppose à celle que quelques-uns ont préconisée souvent, Renan par exemple, l'idée que « le genre humain vit pour un petit nombre d'hommes »; que ce qui compte dans la société, ce sont les grands, les grands de la chair, comme dit Pascal, ou les grands de l'esprit, ceux qui se chargent de penser pour le peuple. Le principe démocratique n'est autre que le principe chrétien : Jésus-Christ est venu sauver tous les hommes individuellement, sans distinction de condition ni de savoir. Seulement le principe chrétien enfermé dans l'Église n'a passé que lentement dans la vie politique et n'a triomphé qu'avec la Révolution française.

Donc le principe démocratique est le vrai, et c'est pourquoi nous resterons attachés à la démocratie, quoi qu'il arrive, et nous accepterons toutes les conséquences essentielles du principe : 1° l'élévation de tous les hommes à la vie intellectuelle et morale. La nature a beau se plaire à rendre les intelligences inégales, à ébaucher des cerveaux rebelles à la pensée, la société ne doit pas prendre son parti de l'inertie ou de l'avilissement d'esprit d'une partie du peuple, et elle doit mettre à la portée de tous (surtout à l'âge de l'enfance) les biens les plus précieux de l'esprit, poésie, science, vérités morales; 2° l'émancipation de tous les hommes de toute servitude, de toute tutelle. Et quand on parle de tous les hommes, il s'agit aussi des femmes. Il est dans l'esprit de la démocratie de leur donner accès aux études et aux professions réservées jusqu'ici aux hommes, et de leur assigner la jouissance de tous les droits civils dans le mariage aussi bien que dans le célibat; 3° la liberté de la pensée et de la parole, dont la liberté de conscience est la partie la plus essentielle, et qui peut seule affranchir l'individu de la servitude de l'esprit.

Telles sont les conditions de l'état social démocratique. Mais le régime politique républicain est nécessaire pour consacrer et sanctionner toutes ces conséquences. Si le pouvoir politique était placé entre les mains d'un seul homme, bientôt les intérêts de caste opprimeraient les libertés démocratiques et les intérêts majeurs du peuple. Donc la république et le suffrage universel sont les organes de la société démocratique, et ils nous sont recommandés par le principe moral lui-même.

***

III. Et cependant nous pouvons être justement inquiets des dangers auxquels le régime démocratique expose un pays, et le nôtre en particulier.

D'abord, au point de vue politique, le suffrage universel est plein de périls qu'il faut voir courageusement.

Il est peu éclairé. Il ne distingue pas le vrai du faux, le possible de l'impossible. Il accepte sans critique les promesses les plus irréalisables comme les accusations les plus mensongères. Puis il est facile à corrompre. Aux dernières élections législatives, on assure que, dans telle circonscription, le candidat, au lieu des trois ou quatre mille francs auxquels s'élèvent ordinairement les frais d'une candidature, a dépensé cent mille francs. Enfin, il est inconstant et mobile. Il peut être emporté tout entier dans un sens par un courant imprévu. Qu'on se rappelle la formation du courant boulangiste qui a envahi si brusquement les départements du Nord et de la Seine, balayant toutes les opinions dissidentes, et qui a failli submerger tout le pays. Cela suffit pour donner une idée des difficultés que présente le régime républicain.

Au point de vue social, la forme démocratique de la société donne naissance à des tendances également redoutables. La démocratie tend à abaisser le niveau de l'élite en la pliant aux préjugés et au mauvais goût de la foule. Sous Louis XIV, le poète écrit pour un public de choix; aujourd'hui, il veut être applaudi par le peuple entier. L'écrivain de nos jours s'enorgueillit du fort tirage de ses œuvres; ainsi s'explique cette indiscrète production de romans à sensation qui flattent les goûts les plus grossiers et font la fortune de l'auteur. Un grand poète comme V. Hugo n'a-t-il pas été entraîné souvent à fausser la vérité dans un esprit de popularité, par exemple, à représenter le pauvre comme doué de toutes les vertus, et le riche ou le puissant comme prêt à tous les crimes? En second lieu la démocratie, en développant l'esprit d'égalité, favorise l'esprit d'anarchie et l'instinct révolutionnaire. Chacun devenu attentif à ses droits, est moins disposé que jadis à s'incliner devant une autorité supérieure, sociale ou même morale. Chacun, pénétré de l'idée d'égalité, jette des regards d'envie sur le voisin plus fortuné ou plus haut placé. Quand un ordre social impose l'inégalité des conditions comme une nécessité éternelle, chacun se courbe sous la loi immuable sans presque en souffrir. Fondez une société démocratique, aussitôt le pauvre demande pourquoi il n'est pas à la place du riche, le petit à la place du grand. Je me rappelle le mot d'un déclamateur de réunions publiques qui commençait ainsi ses diatribes : « Si j'étais le gouvernement... » Il nous arrive à tous de parler ainsi, entraînés par le mauvais exemple. Pour ces raisons, il est presque inévitable que le progrès démocratique s'accompagne d'un mouvement socialiste. Le jour où Luther vint détruire la hiérarchie ecclésiastique, il déchaîna une révolte des paysans contre les seigneurs.

Ainsi la disposition à s'insurger contre toute autorité, à s'affranchir de tout sentiment de respect, à être mécontent de sa condition, à envier ceux qui ont plus d'avantages, tels sont quelques-uns des sentiments que la démocratie tend à éveiller et à développer au fond des âmes; ces sentiments sont mauvais moralement, ils attristent la vie intérieure, et ils peuvent avoir des conséquences sociales funestes.

***

IV. La France souffre de ces maux peut-être plus que les autres peuples parce qu'elle les a devancés dans la voie démocratique. En Allemagne et en Angleterre, la démocratie, d'ailleurs moins avancée que chez nous, trouve en politique une sorte de lest, de contre-poids dans une monarchie populaire. En Angleterre encore, il y a une aristocratie non seulement riche, mais supérieurement instruite qui dirige les réformes démocratiques elles-mêmes. La société américaine des États-Unis offre peut-être plus d'analogie avec la nôtre; mais la religion très vivace là-bas est une force morale qui prévient ou corrige bien des abus de l'esprit démocratique. Nous faisons cette expérience de faire vivre une démocratie de 38 millions d'hommes sous un régime républicain, dans des sentiments tout séculiers de patriotisme, d'honneur et de solidarité. Les autres peuples peuvent suivre cette grande expérience avec un intérêt passionné. Elle n'est pas sans péril pour nous.

Renan a fait cette remarque qu'il y a des peuples qui se sont dévoués pour l'enseignement de l'humanité en risquant leur indépendance. Le peuple juif nous a donné une religion humaine, mais dans cet enfantement il a perdu sa nationalité. L'Allemagne, au temps de la Réforme, a servi une grande cause humaine, la cause de la liberté de conscience; mais elle est sortie divisée, déchirée de la crise, et son unité nationale a été retardée de plusieurs siècles. La France a fait la Révolution de 89 et a répandu dans le monde l'esprit démocratique; mais elle a mis comme enjeu dans cette grande partie, et sa prépondérance nationale, et l'intégrité de son territoire; et aujourd'hui la partie n'est pas gagnée. C'est à nous de veiller à maintenir la patrie française, un ordre social pacifique, un gouvernement fort.

Pouvons-nous indiquer quelques-uns des moyens les plus généraux nécessaires pour y réussir? Il faudrait régler autrement, organiser le suffrage universel. Question difficile qui est à l'étude parmi les publicistes et que l'on discutait récemment à l'Académie des sciences morales. Et il faudrait en tout cas l'éclairer. On le pourrait, semble-t-il, par une propagande de raison que feraient autour d'eux, dans leur

village ou les quartiers de la ville où ils habitent, des hommes de bonne volonté, nullement enrôlés dans un parti politique, et non pas au moment des élections, mais toute l'année. Ne conçoit-on pas comme possible de trouver dans un grand nombre de chefs-lieux de canton, dans chaque quartier populaire des grandes villes, un homme éclairé qui réunirait le samedi soir ses voisins, paysans, artisans, ouvriers, pour lire avec eux le journal et causer des événements du jour? Et puisqu'il faut bien lire le journal, on doit souhaiter aussi qu'un journal populaire républicain, mais indépendant des partis politiques, largement outillé, mais indépendant des capitalistes qui l'auraient doté, et affranchi du souci des bénéfices, vienne faire auprès du peuple concurrence aux journaux qui sont des entreprises de parti ou d'argent, et qui spéculent sur les goûts les plus grossiers de leur clientèle. Ce besoin est vivement ressenti en ce moment; l'idée est *dans l'air*, comme on dit, et peut-être trouvera-t-elle à se réaliser.

En second lieu, l'instruction civique, à l'école primaire déjà, mais surtout à l'école primaire supérieure, à l'école normale, aux cours d'adultes, pourrait se proposer un autre but que de décrire les institutions du pays; au lieu d'être purement technique, elle devrait être une éducation du citoyen, et faire porter tout son effort sur le point essentiel, vital, qui est d'inculquer aux jeunes esprits les sentiments du citoyen d'un pays libre, à savoir un respect superstitieux de la légalité, le sens des nécessités de l'ordre public et de la hiérarchie sociale et économique, la déférence et même la reconnaissance dues à ceux qui gouvernent le pays, c'est-à-dire précisément le sentiment de ces principes sociaux avec lesquels il faut absolument que se concilie l'esprit démocratique [1].

Enfin c'est à nous qu'il convient surtout de nous efforcer, parce que nous sommes responsables de cela surtout, pour réussir à atteindre, par delà la mémoire et l'intelligence des enfants, le fond de leur âme, afin d'y éveiller, d'y instituer la conscience, et d'y former la liberté véritable qui ne se distingue pas du sentiment du devoir. C'est dans la formation des consciences, des consciences libres et responsables, qu'est le grand secret du succès de l'œuvre démocratique, aussi bien que de tous les progrès réels, effectifs de la civilisation.

1. Sur ce point, je vous renvoie à l'article si plein de sens de M. Pécaut sur l'école primaire et l'éducation politique du citoyen, dans l'*Éducation publique et la Vie nationale*, page 126.

DE L'ÉDUCATION NATIONALE[1]

LES NOUVELLES MÉTHODES DE LA PROPAGANDE CATHOLIQUE

S'il ne faut jamais oublier le principe autoritaire sur lequel repose tout l'édifice ecclésiastique, il ne faudrait pas s'imaginer qu'il n'y ait que cela dans l'Église. Ce qu'il y a de plus en elle, c'est précisément ce qui la fait vivre, ce qui a toujours fait vivre les sociétés religieuses, à savoir le sentiment religieux lui-même dans ce qu'il a de plus foncièrement humain, de naturel et de légitime, avec sa sève toujours renaissante.

Une Église peut enseigner des dogmes obscurs, autoriser des pratiques peu raisonnables, exercer une centralisation abusive, faire peser sur les siens un joug de fer. Si, à côté de ces défauts, elle offre à des milliers d'âmes pieuses l'aliment d'une vie spirituelle même imparfaite, si elle console les faibles, si elle secourt tous ceux qui demandent à être secourus corps et âme (et ils sont légion dans notre pauvre humanité), si les familles recueillent de sa bouche, en termes simples et populaires, l'éternel viatique moral que les générations se transmettent comme la vie même, si la civilisation lui a dû une partie de ses plus précieux trésors, si surtout aujourd'hui, au plus fort de l'âpre lutte économique, cette forme moderne de la guerre et de la barbarie, elle témoigne quelque sympathie à celui qui souffre et quelque énergie à le défendre ou au moins à le plaindre, c'en est assez, cette Église n'est pas près de mourir.

Or, pour la France tout au moins, n'est-ce pas là l'histoire du catholicisme? A l'honorabilité de son clergé, au prestige de sa tradi-

1. Plusieurs associées nous ont témoigné, par lettres, le désir de voir figurer dans notre *Bulletin* un article de M. Buisson qui a paru dans le *Siècle* du 22 janvier 1899. Nous en reproduisons ici la plus grande partie.

tion tant de fois séculaire et en apparence immuable, il ajoute la force que lui donnent, aujourd'hui plus que jamais, ses innombrables « œuvres », c'est-à-dire ses bienfaits. Sans ses œuvres, le dogme et la hiérarchie ne le feraient pas vivre, parce qu'ils ne le feraient pas aimer.

Mais, a-t-on dit très justement : le prestige des « œuvres » et des « hommes d'œuvres » a beaucoup diminué de nos jours. C'est vrai. Aussi l'Église n'en est-elle plus là.

Deux faits nouveaux marquent l'ère où elle est entrée : d'une part, aux « œuvres pies » d'autrefois, toutes de charité et de dévotion, s'ajoutent peu à peu ce qu'elle appelle les « œuvres sociales », et même dans les plus anciennes institutions l'esprit et le caractère social tend à prédominer; d'autre part, à la milice régulière des ecclésiastiques et des religieux des deux sexes s'ajoute la seule grande force qui semblait devoir manquer à cette Eglise, l'initiative laïque, avec son je ne sais quoi de libre et de libéral qui surprend et gagne les populations.

Doutez-vous de cette transformation? Ouvrez au hasard un journal d'informations, la *Vie Catholique*, si vous voulez; vous y trouverez à la 4e page un minutieux *Questionnaire* adressé aux ecclésiastiques de toutes les paroisses de France.

Et que demande-t-on à chacun d'eux? De dire ce qu'il a fait pour chacune des œuvres qu'on lui énumère.

« Faites-vous des classes du jeudi et du dimanche? Que faites-vous en particulier pour les élèves de l'école laïque?... *Patronages* : Comment fonctionnent ceux que vous connaissez? Forment-ils le caractère la volonté? Préparent-ils à la vie réelle?... *Cercles* : Moyens de contact entre le prêtre et le peuple... *Œuvres militaires* : Que fait-on pour les soldats? Donne-t-on des lettres pour les aumôniers aux partants? Les voit-on au retour? S'informe-t-on s'ils font leurs Pâques?... *Tiers ordre* : un tiers ordre bien compris ne peut-il pas faire pour le triomphe de l'idée chrétienne ce que font les Loges pour l'idée opposée?... *Œuvres sociales, associations professionnelles, d'épargne, de tempérance, de mutualité, d'antialcoolisme, etc.* : Les prêtres s'en occupent-ils en se bornant au rôle de conseiller et en prenant des laïques pour intermédiaires? Etc., etc. »

Et l'enquête continue ainsi : il y a quatre colonnes serrées de ces menues questions et de ces suggestions pratiques.

Reconnaissez-vous là le catholicisme d'autrefois, celui qui ne savait opposer aux innovations que son veto et aux novateurs que ses anathèmes, celui qui affectait d'ignorer le monde et ses affaires et qui

semblait ne se plaire que dans l'ombre des cloîtres et des sacristies? Ne s'est-elle pas singulièrement rapprochée de la société laïque, cette Église qui aujourd'hui fait profession de n'avoir peur d'aucun progrès de l'instruction, d'aucun contact avec la politique, d'aucune ingérence dans les problèmes sociaux.

***

A ce catholicisme — qui sera celui du XX^e^ siècle — qu'avons-nous à opposer?

Des arguments? Soit. Nous dirons demain comme hier que le parfait catholique est toujours, par définition, un mineur perpétuel, que la République est, par définition aussi, le régime sous lequel chaque homme doit s'affirmer majeur, responsable et autonome : il lui faut des citoyens qui s'appartiennent et non des fidèles qui relèvent d'une autorité étrangère.

Et rien de tout cela n'a cessé d'être vrai.

Mais, outre qu'en aucun temps, en aucun pays, l'homme n'a été la logique en action, — il est plutôt un tissu vivant de contradictions qui se mitigent — c'est surtout en France que ce genre de reproches touchera faiblement les esprits. Notre peuple est toujours le même; il est bien plus près de Rabelais, de Montaigne et de Marot que des grands théologiens de l'un ou de l'autre bord. La beauté des systèmes bien construits l'amuse un instant, mais rien de plus. Est-ce incapacité de s'appliquer, légèreté d'esprit, horreur de l'appareil scolastique, préférence secrète et incorrigible pour la bonne nature et ses clartés faciles? Toujours est-il qu'il se méfie des grandes conceptions systématiques, en religion comme en politique. Il ne leur veut ni bien ni mal, il ne s'en effarouche ni ne s'en éprend. Et la raison de cette indifférence, c'est qu'il a par devers lui deux guides qu'il croit sûrs et qui lui suffisent : son bon sens et son bon cœur. Qui s'adresse à l'un ou à l'autre peut compter d'être bien accueilli, quelque habit qu'il porte et quelque religion qu'il professe; ajoutons : quelque inconséquence qu'on puisse lui reprocher.

C'est ce qu'a merveilleusement compris le catholicisme contemporain. L'évolution qu'il accomplit diffère de celle que rêvait le catholicisme libéral en ce qu'elle ne touche plus ni de près ni de loin à aucune question de dogme, de discipline, de hiérarchie : elle porte uniquement sur les relations journalières avec la société; elle consiste à se taire désormais sur tout ce qui n'intéresse plus ou pourrait froisser le sentiment public; à insister, au contraire, sur tout ce qui doit attirer à

l'Église la sympathie de tous, même des indifférents. Rendre des services, d'incontestables services pratiques, tel est le mot d'ordre. Et comme le Français n'est ni insensible ni ingrat, comme il est très pratique et toujours légèrement sceptique, rien ne lui est plus facile que de faire le départ dans ce que lui offre la propagande catholique ; il en retient ce qu'elle a de bon à ses yeux, c'est-à-dire ce qu'elle a d'humain et de bienfaisant, et si elle contient d'autres éléments, il n'y prend pas garde et ne lui en tient pas rigueur. N'essayez pas de l'avertir du danger, de lui montrer où on le mènera par des chemins fleuris, de lui faire deviner que patronages, tiers ordre et œuvres sociales se rattachent à un vaste plan de main-mise sur la jeunesse, sur l'ouvrier, sur les familles. Vous vous figurez que vous allez l'émouvoir avec deux ou trois mots : *Syllabus*, cléricalisme, fanatisme. Il vous écoute, vous approuve, et se dit tout bas : « Celui-ci est le fanatique d'en face. » Et, se croyant bien sûr que nul, même l'Église, ne le mènera jamais plus loin qu'il ne veut aller, il retournera sans crainte partout où il aura cru voir qu'il se fait un peu de bien.

En somme, a-t-il tort? Et faut-il vraiment se plaindre du nouveau critérium que notre société française prise dans sa masse s'avise d'appliquer au jugement des choses religieuses et politiques? Elle veut juger l'arbre par le fruit. Elle attend les résultats, qu'ils viennent en droite ligne de la doctrine ou qu'ils en jaillissent au mépris de toute logique. Église ou école, cercle catholique ou loge maçonnique, groupe républicain ou club socialiste, elle laisse tout dire et ne regarde plus qu'aux actes.

Ainsi la bataille a changé de caractère, et, à vrai dire, elle n'a jamais été aussi belle. C'est à coups de dévouement que l'on se battra désormais. A qui sera la victoire? A celui qui fera sentir à la société sa supériorité morale. Celui des deux adversaires dont les idées se trouveront assez puissantes pour susciter non des enthousiasmes éphémères, mais une suite continue de pur dévouement à l'humanité, celui qui enverra au sein de la masse nationale les plus nombreux, les plus ardents, les plus obstinés missionnaires, celui qui en somme aura fait le plus pour l'éducation morale et sociale du pays, c'est celui-là que le pays suivra, quel que soit le nom dont on l'appelle.

Si l'Église a fait de son côté cette découverte, elle n'est plus à faire du nôtre. M. Lavisse le disait l'autre jour, en inaugurant ces belles « conférences d'Université » qui vont être un des instruments de la rénovation universitaire : ce qui a commencé obscurément dans ces dernières années et ce qui va sans bruit grandissant toujours sous le nom de cours d'adultes, de conférences et de lectures populaires, de patronages, d'associations d'anciens élèves, de mutualités scolaires et post-

scolaires, c'est tout simplement « une œuvre immense », celle d'où dépend l'avenir de notre démocratie.

Et l'histoire dira en racontant cet effort nécessaire que le signal en a été donné spontanément par une légion de bons et modestes citoyens qui semblaient entre tous avoir assez largement payé leur dette : ce sont les instituteurs laïques qui ont entrepris cette croisade, seuls, sans argent, sans guide, sans plan d'ensemble, sans organisation, sans arrière-pensée, vraiment à la française, avec ces deux seuls ressorts dont nous parlions tout à l'heure.

Ces braves gens seront-ils suivis ? Toute la question est là.

La bourgeoisie républicaine — car il y en a encore une, quoi qu'on dise — s'apercevra-t-elle à temps que l'heure est venue de donner de sa personne au moins à l'égal de la bourgeoisie réactionnaire? Et comme celle-ci, sans hésiter, s'est groupée autour de l'Église, celle-là saura-t-elle tout aussi simplement se grouper autour de l'École? On vient de le voir par ces quelques pages, c'est une admirable leçon que nous donne l'Église : au risque d'inquiéter beaucoup de ses chefs et de ses conseillers, sans reculer même devant une sorte d'infidélité logique à ses traditions, au prix d'un véritable péril intérieur, elle laisse se former dans son sein une gauche et une extrême gauche qui vont jusqu'au socialisme; elle autorise des méthodes qui empruntent beaucoup aux nôtres; elle veut se faire toute à tous; elle encourage ce qu'au fond elle n'a jamais pu aimer : l'esprit de liberté dans l'étude, l'esprit d'initiative dans les associations, l'esprit de largeur dans les relations sociales, l'esprit de progrès dans toutes les institutions du catholicisme militant, bref l'esprit laïque lui-même avec quelques-uns de ses traits caractéristiques.

Allons-nous par hasard nous en plaindre ? Il faut nous en réjouir, d'abord parce que le bien est le bien d'où qu'il vienne. Et puis l'on ne fait pas à l'esprit laïque sa part; toute société confessionnelle où il s'introduit va droit à la crise; avant peu il lui faudra choisir, ou d'expulser l'intrus ou de le suivre jusqu'au bout. Les œuvres laïques ou semi-laïques de l'Église en feront tôt ou tard l'expérience. Mais, en attendant, elles peuvent faire et elles feront beaucoup. Il n'y a qu'un moyen de lutter contre elles : c'est de faire mieux. Et la première condition pour y parvenir sera d'admettre de notre côté ce qu'on admet du leur, à savoir que rien n'est possible sans une forte poussée de l'opinion, disons mieux, sans une poussée irrésistible des cœurs et des consciences. L'Église ne s'en remet plus à la seule action de ses corps constitués ; elle veut que tout le monde s'intéresse à cette croisade ; elle réclame des concours personnels sans nombre ; elle appelle à la rescousse grands et petits, riches et pauvres, bourgeois et ouvriers,

conservateurs et républicains, croyants et incroyants. Comment l'École laïque ne ferait-elle pas le même appel, et par quel aveuglement s'imaginerait-elle que les forces officielles de l'État suffiront à sa défense? S'il n'y avait pas autour d'elle et pour elle la même levée en masse de bonnes volontés, de sympathies généreuses, d'affections agissantes et d'énergies militantes, on peut prévoir l'issue du combat. Mais ne serait-ce pas vraiment une trop amère ironie des choses que le parti qui ne croit pas à la liberté se trouvât précisément le plus capable d'organiser la liberté?

F. Buisson.

SAINT BERNARD[1]

Saint Bernard, qui, par le seul prestige de son éloquence et de sa sainteté, gouverna, de 1125 à 1153, la chrétienté d'Occident, est la synthèse de son siècle. Il personnifie tout le système politique et religieux d'une époque du moyen âge dominée par le pouvoir moral de l'Église. Raconter sa vie serait écrire l'histoire des ordres monastiques, de la réforme, de la théologie orthodoxe, des doctrines hérétiques, de la seconde croisade, des destinées de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, pendant une période de près de quarante ans. Devant une entreprise aussi lourde, rien d'étonnant que les biographes aient reculé[2].

A la difficulté de la tâche s'ajoute celle de comprendre et de définir l'homme. On a pu dire, avec raison, que, de tous ses miracles, le plus surprenant fut sa personne même, union inconcevable de deux tempéraments contradictoires. D'un côté, le moine selon l'idéal du temps, le contemplatif, le mystique, l'ascète qui dompte la chair presque jusqu'à la supprimer et semble avoir perdu le sens des choses matérielles, côtoyant le lac de Genève toute une journée sans le voir et buvant de l'huile pour de l'eau. D'autre part, l'homme d'action, le prédicateur infatigable, le conseiller officieux des hauts barons, des rois et des papes, le chef réel de l'Église d'Occident, le politique extraordinairement occupé et agité. Même opposition entre le physique et le moral. Un corps qui avait été beau et sain dans la jeunesse, mais de bonne heure exténué, consumé par les jeûnes et les macérations, détruit au point de ne pouvoir presque plus se nourrir, brûlé de fièvre, perclus

1. M. Luchaire a bien voulu nous autoriser à publier cette conférence qui fait partie d'un ouvrage en préparation. Nous adressons nos remerciements à l'éminent professeur.

2. Il n'existe pas d'*Histoire de Saint Bernard* vraiment digne du sujet. La plus récente biographie, celle de l'abbé Vacandard (2 vol., 1895) est une esquisse consciencieuse, qui ne manque pas de valeur scientifique.

d'infirmités précoces. Sous cette frêle enveloppe, un ressort étonnamment vigoureux d'âme et d'esprit, une force de travail incroyable, une énergie qui dévorait la fatigue. Et dans cette âme même des antinomies singulières. La douceur, l'onction, la bonté, étendue jusqu'aux animaux, jusqu'aux Juifs (ce qui est caractéristique pour le moyen âge), à côté d'une volonté impétueuse, militante, qui se décèle en mille endroits de la correspondance de Bernard, par de violents excès de langage. L'humilité la plus profonde et la plus sincère, jointe à un amour très vif de la domination, au mépris, qui éclate en expressions hautaines, pour l'humanité et les choses d'en bas. Voilà comment des historiens modernes ont pu, sans avoir tort, comparer saint Bernard aux deux hommes qui se ressemblent le moins, à Fénelon et à Bossuet, mais comme il est plus grand dans l'histoire !

L'homme se peint d'ailleurs admirablement dans sa manière d'écrire. Malgré l'abus de l'allégorie, des jeux de mots et des citations, est-il un style plus personnel, plus original, et néanmoins plus déconcertant ? Mélange indéfinissable de sérieux et d'ironie, de calme et de violence, de simplicité et d'élévation. A chaque page les expressions familières s'entremêlent aux accords d'un lyrisme débordant, le ton railleur fait place tout à coup aux apostrophes enflammées d'une passion qui ne se contient pas. Style fait de contrastes, comme la personne même.

Qui dit « contrastes » ne dit pas « incohérence ». Une logique secrète, en saint Bernard, concilie tout, et les contradictions ne sont qu'apparentes. Logique fondée d'abord sur la foi, une foi absolue qui n'admet aucun tempérament et va jusqu'au mépris le plus complet de la raison humaine ; puis sur l'idée que Bernard se faisait de l'intérêt supérieur de l'Église. C'est là le critérium suprême, le principe auquel il subordonne tous ses actes, auquel il sacrifie, sans pitié, ses propres inclinations, ses affections les plus chères, les intérêts particuliers de ses amis, de ses alliés, les convenances sociales, et jusqu'à la cohésion extérieure de sa pensée et de sa conduite. C'est parce qu'il croit et que tout s'efface, à ses yeux, devant le bien général de l'Église, que sa rude franchise ne ménage personne, qu'il attaque avec vivacité les mêmes institutions et les mêmes hommes, pour qui il s'était jadis dévoué, et que ceux qui ont bénéficié de son zèle d'apôtre en deviennent à leur tour les victimes.

L'influence incontestable que cet homme extraordinaire a exercée sur ses contemporains dérive justement de ces contradictions mêmes. Il les a maîtrisés et conduits à son gré parce que sa nature complexe offrait de quoi satisfaire leurs aspirations les plus diverses. Les uns ont été étonnés, ravis par ses vertus monastiques, sa sainteté, ses

miracles; il a plu aux autres par son ardeur militante et sa puissance d'agitateur; à d'autres enfin, par le désintéressement dont il a fait preuve au milieu des circonstances les plus favorables à l'enivrement d'une ambition d'homme. Nous devinons d'ailleurs, plutôt que nous ne connaissons, le mode d'action de cette éloquence qui entraînait irrésistiblement la foule, quand Bernard voulait l'amener à se convertir, à entrer dans les cloîtres, ou à partir pour la guerre sainte. Les contemporains n'en décrivent guère que les effets, d'ordre physique autant que moral, dus à la force suggestive d'une nature vibrante, faite pour agir sur des tempéraments passionnés et impressionnables à l'excès.

Quelques mots suffisent à résumer l'œuvre historique de saint Bernard. Il a continué, dans tous les sens, la réforme de l'Église, dirigé la papauté pour la sauver du schisme, combattu pour l'unité de la foi, et déterminé un second mouvement de l'Europe sur l'Asie. Le moyen âge n'offre pas un autre exemple d'une activité aussi prodigieuse et d'un pouvoir moral aussi universellement accepté.

Né à Fontaines, près de Dijon, d'une famille d'assez grande noblesse, Bernard commença tout jeune par s'essayer à l'apostolat sur ses propres parents et sur les personnes de leur entourage. Dans sa retraite de Châtillon « il devint la terreur des mères et des jeunes femmes, les amis craignaient de le voir aborder leurs amis ». Convertisseur passionné, il ne comprenait que la vie du cloître et entraîna ses frères, à sa suite, dans l'abbaye de Cîteaux (1113). Il y fut un moine admirable, on peut même dire le moine idéal, travaillant à la fois de l'esprit et du corps, maniant la faucille avec une habileté qui lui valut la réputation « d'un excellent moissonneur ». Mais il tenait à créer lui-même un système particulier de vie monastique, et, le 25 juin 1114, il s'établissait dans la vallée inculte et sauvage de Clairvaux. « La cellule qu'il occupa dans le nouveau monastère ressemblait, dit son plus récent biographe, à une prison. L'escalier, par sa courbe, l'entamait en un coin. Dans cet angle, il installa son lit, où un morceau de bois recouvert de paille lui servait d'oreiller. Sous le toit mansardé, dans le mur qui le supportait, était taillé, à un pied d'élévation du plancher, l'unique siège de la cellule. Lorsqu'il voulait s'asseoir ou se lever, il lui fallait courber la tête sous peine de se heurter aux poutres. Une tabatière formait la fenêtre. » C'est là que le dominateur de l'Europe chrétienne vécut plus de trente ans, et mourut.

La première œuvre de saint Bernard, c'est le moine cistercien, la règle de Cîteaux. Le moine cistercien doit se trouver le moins possible en contact avec le monde extérieur. Une abbaye de cet ordre est construite, de préférence, loin des villes, dans un endroit sauvage et de difficile accès.

Clairvaux ne peut posséder, comme Cluni, toute espèce de propriétés. La règle lui interdit d'acquérir des églises, des villages, des serfs, des fours, des moulins banaux, tout ce qui constitue un domaine seigneurial, une source d'autorité politique. Une abbaye cistercienne n'exploite légalement que les propriétés utiles au travail manuel des moines, les champs, les vignes, les prés et les bois. Interdiction absolue aux religieux de faire le commerce et de vendre au détail le produit de leurs terres. Interdiction non moins rigoureuse de prendre charge d'âmes, c'est-à-dire de desservir une église ou une chapelle paroissiale. Fuyant la fréquentation des laïques, l'abbaye cistercienne se gardera d'ouvrir une école et d'admettre des étrangers à y étudier. On a peur de tout ce qui ouvre l'esprit sur le dehors, sur le siècle, sur les choses profanes. On se défie des livres, de la littérature et de la science. Le moine coupable d'avoir fait des vers est relégué dans une autre maison. Les convers, qui ne sont pourtant pas de vrais moines, ne peuvent avoir de livres entre les mains. On se contente de leur faire apprendre par cœur le *Pater*, le *Credo*, le *Miserere*, l'*Ave Maria*. Aux âmes pures, l'acte de foi suffit.

Le retour à l'ascétisme caractérise la règle de Clairvaux, comme celle des autres congrégations issues de la réforme. La chasteté, l'obéissance, le silence, la pauvreté individuelle deviennent des obligations inviolables. Une des plus graves fautes que puisse commettre un moine cistercien, c'est d'être propriétaire : le moine propriétaire, assimilé à l'incendiaire ou au voleur, est passible de l'excommunication. Non seulement la viande, à Clairvaux, est prohibée, mais les légumes au gras ne sont pas permis, et les malades eux-mêmes ne mangent pas de viande en carême, ni le samedi. Pas de pain blanc, pas d'épices, rarement du poisson, très peu de vin. Les premiers compagnons de saint Bernard mangent souvent des plats de feuilles de hêtre. Ils vivent de pois, de lentilles et d'autres légumes sans assaisonnement. Et cette pauvre cuisine est faite par les moines eux-mêmes, chacun d'eux étant cuisinier à son tour. Les suppléments de repas, ou pitances, en usage à Cluni certains jours de la semaine, sont formellement interdits. Pour se coucher, les Cisterciens se jettent tout habillés sur leur lit, dans un dortoir sans cellules, et qui, bien entendu, n'est pas chauffé. Le lit se compose d'un oreiller, de deux couvertures et d'une paillasse. Le matelas est une institution clunisienne : à Clairvaux, il n'est autorisé que pour les malades, par exception.

Le vêtement du Cistercien se distingue de la robe noire du Cluniste : il est gris, de cette nuance de la laine qui n'a pas reçu de teinture. Interdiction absolue de porter la robe fourrée, la chemise de laine, les gants et les bottes, comme le faisaient tant d'abbés et de moines

des anciennes congrégations. La même sévérité de principes s'étend aux cérémonies du culte. Les Cisterciens chantent à l'unisson sans accompagnement d'orgue. De leur église on proscrit impitoyablement tout ce qui agit sur les yeux, sur les sens, tout ce qui peut distraire le religieux de la contemplation et de la prière. Les murs sont nus, pas de pavés ornés, pas de mosaïque, pas de vitraux de couleur ni de peintures murales. Pas de sculptures : on ne tolère que la croix et encore ne veut-on pas de grandes croix dorées ni argentées. Les ornements de soie sont prohibés, même dans les grandes cérémonies. A l'extérieur, les tours en pierre sont interdites, il faut les construire en bois et leur donner des proportions restreintes. Les petites cloches sont seules autorisées. Enfin, il ne sera permis d'enterrer dans les églises abbatiales, en fait de personnes étrangères à l'ordre, que les rois, les reines, les archevêques et les évêques.

Au fond, qu'est-ce que c'est que Clairvaux à ses débuts? La satire vivante de Cluni. Clairvaux est l'abbaye modèle, l'abbaye nouvelle opposée à l'ancien système monastique, celui de Cluni.

La prépondérance morale, le prestige religieux ne tardèrent pas à passer des Clunistes aux Cisterciens. Bernard contribua à la victoire de Clairvaux par la ferveur de sa propagande, écartant de tout son pouvoir les moines étrangers, appelant ceux de son ordre à occuper les sièges épiscopaux. Concurrence, après tout, légitime; il n'agissait ainsi, comme toujours, que sous l'empire de sa conviction chrétienne. L'ardeur parfois assez âpre qu'il mettait à lutter contre l'abbaye rivale fit d'autant mieux ressortir les sentiments d'amitié qu'il ne cessa de professer pour son chef, Pierre le Vénérable, un réformateur de sens pratique et d'allure douce. L'affection réciproque des deux moines triompha des incidents qui parurent le mieux faits pour l'altérer.

Pierre avait retenu à Cluni un jeune cousin de saint Bernard, Robert, que l'abbé de Clairvaux aimait d'une tendresse toute spéciale. Celui-ci se plaignit vivement, mais il prit sa revanche en enlevant de haute lutte à un Cluniste l'évêché de Langres, pour le donner à un Cistercien. Le conflit s'aggrava lorsque les moines clunisiens de Gigni, en Bourgogne, eurent détruit, à main armée, un prieuré de Cîteaux. Les chefs des deux ordres continuèrent pourtant leur correspondance amicale; entente méritoire, moins due à la modération de Bernard qu'à la patience peu commune de Pierre le Vénérable : « Qui pourra jamais étouffer la tendre affection de mon cœur envers vous, écrivait celui-ci, puisque tant d'orages n'ont pu le faire jusqu'ici, et que notre amitié a résisté tour à tour au flot de nos ordres et à la tempête de Langres?... J'ai toujours tâché de maintenir la bonne harmonie entre mes frères et les vôtres, et, s'il était possible, de confondre tous les

cœurs dans une charité parfaite. En public, en particulier, dans nos grandes assemblées de chapitres, je n'ai jamais cessé de travailler à détruire cette rouille de jalousie et d'animosité qui ronge secrètement nos entrailles. »

Bernard voulut, lui aussi, montrer qu'il n'était animé d'aucune malveillance contre Cluni, et il écrivit, entre 1123 et 1125, l'*Apologie* où il proteste de son amour pour toutes les règles monastiques. Il traite de « pharisiens » les moines qui parlent avec dédain des autres observances, et célèbre lui-même, en termes magnifiques, l'unité de l'Église régulière « à la tunique multicolore et sans coutures ». Mais le sujet l'entraîne et il ne peut s'empêcher de flétrir, avec sa verve sarcastique, les habitudes de mollesse et de luxe des bénédictins. Il n'attaque pas leur moralité, mais leur méthode de vie religieuse, leur répugnance pour les mortifications et le travail manuel, leurs idées sur les conditions extérieures du culte, profondément différentes des siennes. Les Clunistes sont condamnés par ce juge impitoyable, même pour leur zèle à orner les églises et à consacrer l'art au service de Dieu : « L'Église, dit-il, resplendit dans ses murailles et manque de tout dans ses pauvres. Elle dore ses pierres et laisse ses enfants nus. Avec l'argent des misérables, on charme les regards du riche. A quoi bon les représentations figurées, les objets sculptés et peints? Tout cela étouffe la dévotion et rappelle les cérémonies judaïques. Les œuvres d'art sont des idoles qui détournent de Dieu et sont bonnes tout au plus à exciter la piété des âmes faibles et mondaines. »

Le fougueux apôtre, qui s'élève avec tant de force contre les abus de la congrégation rivale, ne ménagea pas davantage les monastères indépendants de l'ancien ordre de Saint-Benoît. Il fut particulièrement dur pour la royale abbaye de Saint-Denis, où le Capétien, ses courtisans et ses soldats se considéraient un peu comme chez eux, et empêchaient les moines de céder aux idées nouvelles. Il la traitait de « caserne, d'école de Satan et de caverne de voleurs ». Lorsque l'abbé Suger, sur ses instances, eut réformé son monastère, son ami de Clairvaux le combla d'éloges avec autant d'ardeur qu'il en avait mis à lui reprocher les scandales d'autrefois. « Les blessures faites par un ami, disait-il, valent mieux que les baisers d'un ennemi. »

De Clairvaux, le souffle de la réforme monastique passait déjà sur l'église épiscopale elle-même; il fallait amener les évêques à changer de vie et à s'inspirer de l'esprit cistercien. Un conflit s'éleva en 1128 entre Louis le Gros et l'évêque de Paris, Étienne de Senlis, qui fut soutenu par la main puissante de Bernard. Une des conversions les plus éclatantes fut celle de l'archevêque de Sens, Henri le Sanglier. En adoptant la réforme et le nouveau genre d'existence qu'elle entraînait,

il s'attira l'hostilité du roi de France et de ses courtisans (1130). Mais Bernard défendit l'archevêque, allant jusqu'à dire de Louis VI, fils aîné de l'Église, protecteur de la papauté : « Ce nouvel Hérode ne poursuit plus le Christ dans son berceau, mais il l'empêche de triompher dans les églises. »

C'est que la réforme des évêchés entrait dans ses vues, autant que celle des abbayes, et qu'il s'indignait des obstacles. Aussi hardiment qu'il avait dénoncé les vices des moines dans l'*Apologie*, il stigmatise ceux de l'épiscopat dans son *Traité du devoir des évêques* (1126). Personne n'a peint en traits plus vifs l'indignité de ces prélats « qui croient honorer leur ministère par le faste des vêtements, le luxe des chevaux et des harnais et dépensent le bien des pauvres en somptuosités inutiles ». Il s'effraie de voir « des écoliers, des imberbes, élevés par l'influence de leurs familles aux plus hautes dignités de l'Église. A peine ont-ils échappé à la férule du maître qu'ils sont pourvus de sièges importants et président des assemblées d'évêques » ; il leur reproche de porter « des toilettes de femmes » et conclut « qu'un bon évêque est un oiseau rare ».

La faute en est, dans sa pensée, au recrutement de l'épiscopat, toujours vicié par les influences laïques. Nulle part il n'a dit expressément ce qu'il pensait de la grave question des élections épiscopales : mais de tous ses écrits et de toute sa conduite ressort l'idée que les évêques ne peuvent être canoniquement institués que par le choix du clergé, du peuple, et le consentement des évêques de la province. C'est le retour aux pratiques de la primitive Église. Pour saint Bernard, la nomination des prélats est une affaire ecclésiastique. Le roi n'a pas le droit de retarder l'élection, d'y intervenir pour la faire tourner à son profit, encore moins d'imposer ses candidats. Ainsi le parti religieux, dont Bernard était l'âme et l'organe, après avoir condamné d'abord la simonie, puis l'investiture, rejetait toute ingérence du pouvoir laïque dans l'élection, troisième phase par laquelle passa le mouvement réformateur. Jamais l'abbé de Clairvaux n'hésita, comme les papes du XI^e^ siècle, ses modèles, à entrer en lutte même contre la royauté française, quand les principes de la réforme étaient en jeu.

Et pourquoi eût-il hésité? Exclusivement dominé par l'idée religieuse, il ne s'est jamais placé au point de vue des progrès de la dynastie capétienne, ni même des intérêts particuliers de la nation française. Ceux qui ont cru et dit le contraire se sont trompés.

On célébrait, il y a quelques années (1891), dans les ruines du vieux château de Fontaine-les-Dijon, le centenaire de saint Bernard, et l'un des orateurs, revendiquant ce grand homme comme le plus national et le plus français de tous les saints (presque à l'égal de Jeanne d'Arc),

parlait « de sa préoccupation incessante des intérêts de la France et de l'Église mariées ensemble ». En réalité, Bernard ne représente aucune nationalité spéciale. Il ne personnifiait que l'Église universelle du moyen âge régénérée par les moines. Il est au-dessus de l'idée dynastique et nationale et n'agit que pour le bien suprême de la chrétienté et de la réforme. Le reste, au fond, lui est indifférent et étranger. Aussi sa physionomie s'oppose-t-elle à celle de Suger, si étroitement liée à la famille régnante et à la nation.

Dans certains passages de la *Vie de Louis le Gros*, le sentiment encore vague de l'unité de la patrie française commence à poindre : rien de semblable dans les écrits du fondateur de Clairvaux. Et si l'on considère les actes, la même différence éclatera. Alors que la dynastie capétienne tendait à s'identifier avec le pays, saint Bernard a préféré le comte de Champagne au roi de France. On l'a vu faire à Louis VII, coupable d'avoir voulu nommer à Bourges un archevêque que la cour de Rome repoussait, une opposition des plus vives (1141) et soutenir avec passion le Champenois Thibaud IV, allié du pape et ennemi du roi. Saint Bernard a favorisé, au moins indirectement, le divorce impolitique de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine. Il serait aussi puéril de nier cette attitude du célèbre abbé que de la condamner au nom de principes qui n'étaient pas les siens. Lui et Suger agissaient chacun dans leur sphère, conformément à leurs situations et à leurs idées qui ne se ressemblaient pas. Nationaliser saint Bernard équivaudrait à le rapetisser.

Il s'est montré réformateur même contre la papauté, et c'est peut-être l'aspect le plus original de son apostolat. Au temps de saint Bernard, l'omnipotence du saint-siège est devenue un fait indiscutable. Mais alors, l'esprit de réforme commence à se retourner contre la monarchie pontificale elle-même et entreprend de la rendre tout à fait digne de l'autorité absolue qu'elle exerce. Une partie de l'opinion éclairée murmure déjà contre des abus devenus criants : la multiplication excessive des exemptions, l'extension exagérée de l'appel à Rome, le luxe de la cour romaine, son attachement aux intérêts temporels, la vénalité des cardinaux. Les plus ardents réformistes condamnent la politique d'atermoiements, de compromissions, d'opportunisme, qui fut celle des successeurs de Grégoire VII et d'Urbain II. D'autre part, ceux qui ne veulent pas que la hiérarchie traditionnelle soit trop profondément atteinte s'inquiètent déjà de l'étendue du pouvoir pontifical, de cette énorme souveraineté dévolue à un seul homme, bien faite pour tourner les têtes les plus solides.

De tous ces griefs, de tous ces mécontentements, de toutes ces craintes, saint Bernard a composé la trame de son *Traité sur la Consi-*

dération, ouvrage étrange, qu'on a appelé le *Catéchisme des Papes* : singulier catéchisme où la papauté, dans la personne d'Eugène III, reçoit autant de réprimandes et de coups que de marques d'affection et de conseils d'ami !

Pour le prémunir contre l'orgueil, saint Bernard lui rappelle en termes bibliques qu'un souverain insensé sur le trône ressemble « à un singe sur un toit », et que la dignité dont il est revêtu ne l'empêche pas d'être un homme, « c'est-à-dire un être nu, pauvre, misérable, fait pour le travail et non pour les honneurs ». Il n'y a ni poison ni fer qu'il craigne tant pour lui que la passion de dominer. L'ambition et la cupidité sont, dans l'Église romaine, la source des plus déplorables abus. Les cardinaux sont des « satrapes » qui préfèrent les grandeurs à la vérité. Et comment justifier le luxe inouï de la cour de Rome ? « Je ne vois pas que saint Pierre ait jamais paru en public, chargé d'or et de pierreries, revêtu de soie, porté sur une mule blanche, entouré de soldats et suivi d'un bruyant cortège. Dans l'éclat qui vous environne, on vous prendrait plutôt pour le successeur de Constantin que pour le successeur de saint Pierre. »

En présentant à la papauté « le miroir où elle pouvait reconnaître ses difformités », Bernard espérait la rendre meilleure. Il comptait, pour se faire pardonner ce dur langage, sur les services qu'il avait rendus à l'institution.

Services immenses autant que désintéressés ! Le spectacle auquel l'Occident assista pendant huit années consécutives, de 1130 à 1138, est resté unique dans l'histoire. Deux papes, Anaclet II et Innocent II, ayant été élus à la fois, Bernard, pour mettre fin au schisme, se fit le juge suprême d'un procès infiniment complexe et délicat. Il se déclare avec une hardiesse singulière pour Innocent II, celui des prétendants qui avait eu l'élection la moins légale dans la forme. Mais il lui reconnaissait une valeur morale supérieure et pensait que, pour le choix d'un pape, les votes se pèsent et ne se comptent pas. Non content d'imposer son candidat au clergé et à l'opinion chrétienne, il oblige les rois et les hauts barons à l'accueillir : Louis VI, au concile d'Étampes ; Henri Beauclerc, à Chartres, ratifient, avec solennité, le jugement de l'abbé de Clairvaux. Durant le long voyage d'Innocent à travers la France, la Normandie, la Lorraine et les pays d'Empire, Bernard accompagne son protégé, écarte de lui les obstacles, prodigue son éloquence, convertit ou foudroie les opposants. A Liége, l'empereur Lothaire voulait abuser de sa situation de protecteur du nouveau pape, revenir sur le concordat de Worms et remettre l'Église sous le joug de l'État. Tout était perdu, si l'éloquente intervention du moine n'avait

sauvé Innocent II de cet immense péril. L'empereur lui-même se prosterna aux pieds du pape de saint Bernard (1131).

L'homme qui dictait ainsi sa volonté à l'Europe n'était qu'au début de sa tâche. Anaclet restait maître de Rome et de l'Italie. L'essentiel était de décider Lothaire à passer les Alpes afin d'ouvrir Rome à Innocent II. En attendant l'armée impériale, Bernard, infatigable, parcourait avec son pape la haute Italie et réconciliait les Génois avec les Pisans, très fier de cette nouvelle victoire : « Avec quelle rapidité, dit-il lui-même, s'est opérée cette merveille! Le même jour, j'ai semé, moissonné et chargé sur mes épaules les gerbes de la paix. » Enfin Lothaire et Innocent entrent ensemble à Rome et l'empereur est couronné par le pape (1133), tandis qu'Anaclet et ses défenseurs se barricadent dans la tour Saint-Ange. Mais, à peine les Impériaux partis, l'antipape réussit encore à expulser son rival qui se réfugia à Pise. Pour réparer cet échec, Bernard passe en Allemagne. Il apporte son concours à une œuvre politique de haute importance : la réconciliation de Lothaire avec ses concurrents Frédéric et Conrad de Hohenstaufen, héritiers du duché de Souabe et prétendants perpétuels à l'empire. Les faire entrer dans l'alliance de l'empereur, c'était enlever à l'opposition allemande tout prétexte de révolte et à l'antipape une protection utile. Bernard paraît à l'assemblée de Bamberg ; il parle, et les démêlés des princes allemands s'apaisent ici encore comme par miracle. Lothaire rend la Souabe aux Hohenstaufen et ceux-ci lui promettent de prendre part à une nouvelle expédition d'Italie. Puis le saint repasse les Alpes à la hâte et vient à Pise où il est accueilli en triomphateur. Un concile était réuni dans cette ville (juin 1135) ; il fallait encore excommunier Anaclet et ses partisans, affermir l'autorité d'Innocent, réformer les abus, fortifier la discipline de l'Église. L'abbé de Clairvaux dirigea les opérations du concile, dénoua toutes les difficultés, dicta toutes les résolutions, vivifia tout de son souffle puissant.

Quand il eut converti Milan, la place forte des schismatiques, à la cause d'Innocent II, l'enthousiasme devint du délire. A lui seul, par sa présence, ses prédications, ses miracles, l'abbé de Clairvaux brisait un à un les obstacles contre lesquels échouaient les efforts combinés du pape et de l'empereur. La foule s'écrasait autour de lui, l'acclamait, lui baisait les pieds, coupait ses vêtements pour se faire des reliques. A Milan, les malades remplissaient tous les jours le presbytère de Saint-Laurent où il était descendu, et les paralysies, les possessions, les épilepsies disparaissaient sous la main de ce médecin incomparable. Lui, impassible au milieu de l'enivrement populaire, profitait de son prestige pour fonder ou réformer les établissements religieux,

refusant les évêchés qu'on lui offrait, ne songeant qu'à reprendre sa place dans sa chère cellule, entouré de ses frères de Clairvaux.

La maladie le torturait sans trêve, et plus encore le scrupule de conscience qui lui faisait trouver « monstrueuse » la vie à laquelle l'Église le condamnait. « Je suis je ne sais quelle chimère de mon siècle, ni clerc ni laïque, portant l'habit d'un moine et n'en gardant pas les observances. Il fut obligé cependant de quitter une troisième fois son abbaye, et de faire en Italie un dernier voyage (1137) lorsque Lothaire et Innocent entrèrent en lutte ouverte avec le roi de Sicile, Roger II, partisan obstiné d'Anaclet. La défaite des Normands à Salerne, les objurgations pressantes de Bernard et surtout la mort de l'antipape eurent enfin raison du schisme.

A la nouvelle de la disparition d'Anaclet, la joie de l'abbé de Clairvaux éclata : « Grâce à Dieu, le misérable qui a induit Israël dans le péché a été englouti par la mort et jeté dans les entrailles de l'enfer. Puissent tous ceux qui lui ressemblaient subir le même châtiment ! » L'unité de l'Église était sauve, et c'était au dévouement, à l'héroïsme d'un simple moine que la papauté devait sa victoire. Une telle œuvre pouvait bien étonner et enthousiasmer un siècle de foi : « Me voici, écrivait Bernard au prieur de Clairvaux; je ne vous dis plus : Je vais revenir; je reviens, j'arrive et j'apporte avec moi ma récompense, le triomphe du Christ et la paix de l'Église. »

Sa récompense, Bernard la trouva aussi dans un prodigieux accroissement d'influence morale et dans l'avènement au trône de saint Pierre d'un religieux de son ordre, Eugène III (1145). Au fond, les cardinaux et la cour romaine ne lui pardonnaient pas facilement d'être ce qu'il était devenu, un particulier plus puissant dans l'Église que le pape et les évêques, et tenant cette puissance de son prestige personnel. Ils allèrent jusqu'à lui faire sentir qu'il était trop porté à substituer son action à celle du gouvernement officiel et régulier de la chrétienté. « Les affaires de Dieu sont les miennes, disait-il avec une naïveté imprudente à son ami le cardinal Aimeri, et rien de ce qui le regarde ne m'est étranger. » Le cardinal lui répondit : « Il y a, dans l'Église, diverses vocations. Tout est en paix quand chacun reste à sa place et à son rang; mais tout se confond et se désorganise quand on dépasse les bornes de sa situation professionnelle. Qu'est-ce qu'un moine doit avoir de commun avec les cours et les conciles? »

On lui reprochait surtout de désapprouver l'évolution irrésistible qui poussait Rome à désirer, sans partage, la domination de l'Europe catholique. Si la querelle des investitures était finie, la rivalité entre le pape et l'empereur subsistait. On était à la veille de la guerre furieuse qui allait se déchaîner entre le sacerdoce et l'empire. Il s'agis-

sait de savoir qui, du pape ou de l'empereur, serait maître de Rome et de l'Italie; et sur cette grave question, l'opinion de saint Bernard était connue. Il voulait le maintien et la conciliation des deux pouvoirs. Il reconnaissait le droit temporel des empereurs sur la ville de Rome, puisque, dans une lettre à Conrad III, il proclamait Rome la capitale de l'empire. D'un autre côté, il réagissait avec énergie contre la tendance qui portait le saint-siège à s'occuper des choses terrestres. Non pas qu'il ait condamné, en termes clairs, le pouvoir temporel des papes; mais ce qu'il a écrit et ce qu'il a fait prouvent que ce pouvoir lui paraissait peu conciliable avec la mission spirituelle de la papauté et dangereux pour l'avenir de l'institution. En fallait-il davantage pour rendre l'abbé de Clairvaux suspect aux hommes d'État qui dirigeaient l'Église romaine et visaient à gouverner par elle le monde entier?

Celui qui avait su rétablir l'unité dans le gouvernement religieux des peuples chrétiens devait travailler aussi à le maintenir dans le domaine de la foi. Bernard lutta avec la même ardeur contre les tentatives que faisait déjà la pensée humaine pour secouer le joug de l'Église et se dégager de la tradition. Il se montra, en tout temps, le défenseur convaincu de l'antique croyance, l'ennemi naturel des nouveautés introduites par les théologiens et les philosophes. On pense bien que cet homme, qui corrigeait si vertement ses amis, n'hésita pas à se mesurer avec l'ennemi. Il avait la foi irréfléchie et puissante des âmes simples. Tantôt, il prétendait qu'il suffisait de s'instruire à la grande école de la nature : « Les arbres et les rochers de la forêt t'en apprendront plus que les livres; » tantôt il ne reconnaissait pour maîtres que les apôtres : « Ils ne m'ont pas enseigné à lire Platon et à démêler les subtilités d'Aristote; mais ils m'ont appris à vivre et ce n'est pas là une petite science. »

Il savait pourtant la théologie, mais il méprisait profondément la scolastique et ses adeptes. « Il y en a quelques-uns, ajoutait-il, qui ne veulent apprendre que pour savoir, et cette curiosité est indigne d'un homme; d'autres ne veulent apprendre que pour être regardés comme habiles, et cette vanité est honteuse; d'autres n'apprennent que pour trafiquer de leur science, acquérir l'argent ou les honneurs, et ce trafic est déshonorant. » Aussi voudrait-il dissuader la jeunesse de venir à Paris chercher la science et, par la science, le plaisir et la fortune : « Fuyez de Babylone et sauvez vos âmes ! » s'écriait-il dans un sermon prononcé, en 1140, devant les étudiants, et vingt d'entre eux le suivirent à Clairvaux.

En réalité la science lui déplaisait surtout parce qu'il la trouvait dangereuse pour la religion : il se plaignait avec amertume des hardiesses de son siècle : « On se rit de la foi populaire, on met à nu

les mystères divins, on agite témérairement les plus hautes questions : on tourne en dérision les pères qui ont mieux aimé assoupir ces querelles que les décider. L'esprit humain usurpe tout, ne réservant rien à la foi. »

Il a combattu l'hérésie scolaire (ce qu'il appelait « la stultilogie ») dans la personne d'Abélard et de Gilbert de la Porrée, et l'hérésie purement religieuse et sociale, chez Henri de Lausanne et Pierre de Bruis.

L'hérésie politique était représentée par Arnaud de Brescia, agitateur populaire et tribun dangereux.

Celui-ci déniait au clergé le pouvoir de posséder des fiefs et ne leur laissait que l'autorité religieuse. Plus de droits réguliers aux évêques, plus de propriété collective aux moines : la dîme suffit aux gens d'Église. Il faut une séparation absolue entre le temporel et le spirituel; les prêtres ne peuvent gouverner que les consciences; ils n'ont aucun droit sur la terre et sur l'argent. Une telle doctrine n'était pas en si grand désaccord avec les idées de certains apôtres de la réforme ecclésiastique. L'idéal chrétien, pour les esprits conséquents, eût été que le clergé renonçât à ses possessions territoriales, et le pape lui-même à sa souveraineté. La thèse d'Arnaud de Brescia venait à point pour exciter le peuple des grandes villes à rejeter la nomination d'évêques et légitimer le mouvement communal, que l'Église avait condamné.

L'abbé de Clairvaux se hâta de dénoncer Arnaud de Brescia comme un homme d'autant plus à craindre que, « menant une vie austère, il avait les formes de la piété sans en avoir l'esprit ».

Un légat du pape qui aimait la philosophie et les philosophes eut l'imprudence d'accorder sa protection à l'hérésiarque. La réprimande ne se fit pas attendre : « Arnaud de Brescia est un homme d'une conversation aimable et séduisante, mais sa doctrine est empoisonnée; il a une tête de colombe et une queue de scorpion, créature monstrueuse que la ville de Brescia a vomie, que Rome a rejetée, que la France a repoussée, que l'Allemagne déteste, que l'Italie ne veut plus recevoir, et l'on dit que c'est vous qui lui donnez asile ? Protéger un tel homme c'est être infidèle au pape ou plutôt à Dieu même. » La cour de Rome comprit mieux l'indignation de saint Bernard quand elle eut vu le peuple romain mettre en pratique les théories d'Arnaud, s'émanciper par le pillage et le meurtre, et procéder sous sa direction à une reconstitution peu intelligente des formes de l'ancienne république latine (1143-1145).

Bernard reprocha violemment à cette populace de faire de Rome « la fable de tout l'univers ». Depuis le schisme il avait pour elle une

antipathie méprisante qu'il ne cachait pas : « Que dire de ce peuple ! écrit-il dans la *Considération*. C'est le peuple romain ; il n'y a pas de terme plus bref ni plus expressif pour indiquer ce que j'en pense. » Mais ailleurs, il s'explique mieux : « Pardonnons aux voleurs, ce sont des Romains... et l'argent, pour eux, est une tentation trop forte. » La cause des libertés urbaines l'intéressait peu. A Reims, où il essaya de calmer l'effervescence de la bourgeoisie (1140), toute son éloquence échoua contre l'obstination de ceux qui voulaient la commune. Pour lui, comme pour l'Église entière, Louis VII, en soumettant par la force ces manants insurgés, ne fit que remplir son devoir de roi.

Le moine de Clairvaux ne pouvait admettre qu'on osât s'élever contre les puissances établies et s'attaquer à un ordre social dont la religion même était le fondement. Il prêchait la charité, il compatissait aux misérables, il condamnait le luxe des riches parce qu'il aurait voulu donner le nécessaire aux pauvres, mais on chercherait vainement dans ses écrits des tendances démocratiques ou une théorie socialiste au sens moderne de l'expression. Il ne flatte pas plus les paysans qu'il ne ménage les rois, les évêques et les papes. Il réprouve en eux la grossièreté des mœurs, l'esprit de lucre et de rapine, la croyance aux sorciers. Il veut que le peuple continue, comme par le passé, à payer l'impôt au seigneur et la dîme au curé.

Cet homme, qui retenait à peine, à force d'énergie, la vie toujours prête à s'échapper, trouva le moyen avant de disparaître de remuer tout l'Occident en l'appelant de nouveau à la guerre sainte. Fils de soldat, Bernard était un grand partisan de la croisade. Plus que personne il avait contribué à fonder l'ordre des Templiers, les chevaliers-moines dont la règle fut en majeure partie son ouvrage (1128). Un souffle tout militaire inspire son éloge de la nouvelle milice, plein de la haine du Sarrasin, fait pour justifier les guerres religieuses et enflammer le zèle des croisés. Ce clerc avoue qu'il est des circonstances où il est nécessaire et même glorieux de verser le sang : « Sans doute, dit-il, il ne faudrait pas tuer les païens, si l'on avait un autre moyen d'arrêter leurs invasions et de les empêcher d'opprimer les fidèles. Mais aujourd'hui il vaut mieux les massacrer pour que leur épée ne reste pas suspendue sur la tête des justes. Allons ! que les enfants de la foi tirent les deux glaives contre l'ennemi ! »... « Le chevalier du Christ, ajoute-t-il, tue en conscience et meurt tranquille : en mourant, il fait son salut ; en tuant, il travaille pour le Christ. »

La seconde croisade fut son ouvrage, et il y introduisit les rois qui n'avaient pas paru dans la première. Ses apologistes d'aujourd'hui, voyant que cette entreprise tourna mal, ont cherché à démontrer

qu'il n'en était pas l'auteur; que l'initiative en appartint réellement au roi Louis VII, l'incendiaire de Vitri, et au pape Eugène III; que Bernard a suivi le mouvement en qualité d'orateur de l'Église romaine, chargé de prêcher les peuples chrétiens. La distinction, au fond, est subtile. S'il est vrai que le roi de France ait, le premier, pensé à la croisade, c'est saint Bernard seul qui l'a faite, parce que lui seul pouvait entraîner une féodalité qui n'avait pas encore oublié les désastres de l'expédition précédente. On sait par quelle suite de fatalités la seconde croisade aboutit à une catastrophe, véritable scandale pour les âmes religieuses, à tel point que la popularité du saint s'en trouva elle-même ébranlée. Il subit cette nouvelle épreuve avec la sérénité du croyant qui ne vit plus que pour les choses d'en haut. La maladie qui le consumait ne l'empêcha pas cependant, quelques semaines avant sa mort, de courir encore à Metz pour y mettre fin aux querelles sanglantes des nobles et des bourgeois qui s'entre-tuaient. Ce dernier effort l'acheva.

Le 20 août 1153, il mourait, entouré de ses frères de Clairvaux, dans cet asile de paix où l'Église et le monde ne l'avaient pas laissé reposer autant qu'il l'aurait voulu.

Il ne disparut pas assez tôt pour ne pas assister à la fin lamentable de sa croisade : mais combien d'autres déceptions la mort lui a peut-être épargnées ! Cet orateur sans pareil a perdu la plupart des causes pour lesquelles sa voix puissante avait retenti. Cinquante ans après sa mort, la France et l'Europe ont vu se briser ses plus chères espérances, s'évanouir ses rêves les plus généreux. Tout avait tourné contre lui.

Il avait fait de Clairvaux le chef-d'œuvre de l'ascétisme monastique. Au commencement du XIIIe siècle, la congrégation, corrompue par les libéralités mêmes des fidèles, n'a plus rien à reprocher à Cluni. Elle est descendue au même point, et d'une chute encore plus rapide. La vie même de son fondateur avait contribué à cette déchéance. C'est par un miracle permanent que le premier abbé de Clairvaux put concilier le rôle de chef de monastère avec le gouvernement général de l'Église chrétienne. Absorbés par les occupations étrangères à leur fonction propre, ses successeurs n'eurent pas, comme lui, la force de rester vraiment moines au milieu de la politique et des cours.

Réformateur de l'épiscopat, il aurait voulu supprimer l'ingérence des rois dans les élections. Or l'Église française, devenue de plus en plus monarchique, et soumise, d'autre part, aux volontés du pape et de ses cardinaux, perdit ce qui lui restait de liberté.

En combattant l'hérésie sous toutes ses formes, Bernard avait essayé de faire prédominer la foi sur la raison et d'entraver l'essor de la pensée indépendante. Mais on ne résiste pas à un tel courant : les

hérésies se multiplièrent; il fallut noyer la France du Midi dans le sang pour rétablir l'unité de croyance. Au même moment, la scolastique triomphait dans les écoles, et l'Université de Paris était fondée.

Il avait craint que l'Église catholique ne devînt une monarchie occupée surtout d'intérêts terrestres, et centralisée avec excès. Or tout le moyen âge tendait à cette fin. On la poursuivit, malgré lui, et le pontificat d'Innocent III, préparation de celui de Boniface VIII, fit, à certains égards, de l'idée théocratique une réalité.

Bernard, enfin, avait proclamé la nécessité de la concorde entre le Sacerdoce et l'Empire, l'égalité de leurs droits sur Rome. Dix ans après sa mort, la guerre sévissait entre les deux puissances; le pape était chassé de Rome et d'Italie. L'Europe entrait dans cette période troublée et sanglante qui ne se termina qu'après un siècle de luttes acharnées, par la chute de l'empire allemand.

Que fut donc l'œuvre de saint Bernard? L'opposition inutile d'un homme de génie aux courants qui entraînaient son siècle. Peut-être même pourrait-on dire que le grand moine de Clairvaux apparaît comme une cause de trouble accidentel dans le développement normal du catholicisme et des institutions générales du moyen âge. La tentative isolée de cet admirable rêveur était condamnée d'avance. Il n'en a pas moins laissé au monde l'exemple d'une énergie et d'une vertu qui dépassèrent l'humanité.

Achille Luchaire.

RELATION D'UN VOYAGE EN TURQUIE

La croisière du *Sénégal*, organisée en avril 1898 par la *Revue générale des Sciences*, avait non seulement pour objet une sorte de pèlerinage artistique aux principaux monuments de l'art grec antique, mais encore des escales et arrêts à quelques lieux ou villes turcs, particulièrement intéressants au point de vue des monuments caractéristiques de l'art byzantin que ces lieux pouvaient présenter; c'est ainsi que le paquebot nous amena successivement au mont Athos, à Brousse, à Constantinople.

LE MONT ATHOS

Le mont Athos est la plus septentrionale des trois pointes de la presqu'île de la Chalcidique, au S.-E. de la Turquie. Des moines orthodoxes, au nombre d'une dizaine de mille environ, l'occupent tout entière, répartis entre deux à trois cents couvents; quelques-uns de ces monastères, — dix-huit, vingt, — comptent plusieurs centaines de moines, même jusqu'à 1,800 à 2,000; beaucoup en ont moins de cent; quelques-uns, quatre à six seulement.

Le plus grand nombre appartient au rite grec (les bâtiments de ces couvents ont une toiture rouge); quelques-uns appartiennent au rite russe (la toiture des bâtiments est verte). Les passagers du *Sénégal* devaient descendre au couvent russe de Saint-Pantalémon, ensuite aux deux couvents grecs de Lavra, le plus riche, et de Vatopédi, le plus ancien.

Une visite aux couvents du mont Athos est, en effet, particulièrement intéressante. Ces monastères, séparés en quelque sorte du courant d'idées modernes par leur isolement même sur cette presqu'île considérée comme terre sacrée, ont conservé quelque chose du caractère des monastères d'autrefois; en outre, les richesses qu'ils renferment, manuscrits, châsses, émaux, reliquaires, suffiraient à justifier le désir de faire cette excursion, unique en son genre.

Et c'étaient les seuls passagers masculins qui devaient être conviés à cette excursion au mont Athos, car l'accès de la presqu'île est interdit aux femmes (la proscription s'étend même aux animaux femelles!), de telle sorte que nous, les dames de la croisière, nous ne devions voir que de loin les monuments de cette terre sacrée.

Lorsque notre paquebot s'approcha de la presqu'île, au port de Daphni, des représentants de l'autorité turque vinrent à bord, s'assurer que nous étions en règle avec l'administration turque. Cela, c'était le côté réglementaire et officiel de l'arrivée; mais ce qui faisait prévoir l'accueil réservé aux passagers du *Sénégal*, c'est que quelques moines arrivaient en même temps, précédés d'une barque pleine de fleurs destinées aux dames et à l'ornementation de la table du bord.

Un de ces moines, parlant très bien le français, — il fut autrefois élève, à titre étranger, de l'École polytechnique, à Paris, — assura le commandant du *Sénégal* du plaisir que les moines du Russikon (le couvent russe de Saint-Pantalémon) auraient à recevoir les voyageurs de la croisière, et lui exprima le désir de leur voir accepter le déjeuner que le couvent se proposait de leur offrir. Il ajouta, en se tournant vers quelques dames qui étaient assez près de lui, qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir nous inviter aussi à descendre, invoquant les obligations d'une coutume remontant bien haut et qui privait le couvent du plaisir de nous recevoir.

Ces messieurs du bord sont donc descendus seuls à terre. A leur retour, ils nous ont fait part et de l'excellent accueil qu'ils avaient reçu, et de ce qu'ils avaient vu.

Lorsqu'ils ont débarqué, ils se sont dirigés vers la chapelle du couvent : six cents moines environ étaient rangés en haie des deux côtés de la chapelle. Au moment de leur entrée, les cloches sonnèrent à toute volée, — nous les entendîmes du bord, — et les moines entonnèrent un *Te Deum*.

En quittant la chapelle, toute resplendissante de mosaïques, d'orfèvreries byzantines, de peintures aux couleurs vives, les visiteurs, guidés par les moines, se promenèrent dans toutes les parties du couvent : chapelles aux icônes et cierges innombrables; pièces renfermant des habits sacerdotaux et des tiares constellées de pierreries; bibliothèque aux volumes enrichis de précieuses miniatures.

Puis vint le moment du déjeuner. Le repas auquel les passagers furent conviés était quelque peu étrange pour des palais occidentaux : caviar frais, caviar conservé, homard aux herbes aromatiques, poisson au riz, concombres, pâtisseries, crème, le tout accompagné de petits pains fourrés de riz et de grains de raisin. Le repas se termina par d'excellentes confitures, du café, des liqueurs exquises.

Pendant que ces messieurs passaient ainsi trois ou quatre heures au couvent, nous avions, comme compensation, une promenade le long du mont Athos, et, en même temps, la visite du gouverneur turc de la presqu'île, qui passa avec nous la plus grande partie de la journée ; comme il entend et parle le français, sa visite nous fut doublement agréable. Il se trouvait auprès du commandant lorsque, le matin, le moine délégué par le couvent russe avait invité les passagers à déjeuner à terre ; et le pacha avait été prié de se joindre aux voyageurs. A quoi il répondit : « J'aime mieux rester avec les dames. » Le commandant l'invita à déjeuner à bord, et c'est ainsi que nous passâmes plusieurs heures en sa société. Il nous parla de son administration, des couvents, des villages de la presqu'île, où ne se trouvent que les gens exerçant les métiers absolument indispensables ; et, faisant allusion à cette proscription des femmes, partant, de la famille, il ajouta : « C'est bien triste, ces villages du mont Athos ; on n'y entend jamais un rire d'enfant. » Bien entendu, le pacha, suivant en ceci la réserve propre à tous les Turcs, ne nous dit rien de sa vie privée. Le commandant ne put pas même savoir s'il était marié ou non ; ce qui est certain, c'est qu'il vit seul dans la presqu'île.

Vers trois heures de l'après-midi, nos compagnons de voyage revinrent, et avec eux des moines qui nous offrirent toutes sortes de souvenirs du couvent : icônes, chapelets, albums du mont Athos, cuillers de bois découpé. Après les remerciements et les adieux, on leva l'ancre.

Nous devions visiter encore — nous, c'est-à-dire ces messieurs, toujours, — deux autres couvents, Lavra et Vatopédi. Le premier est situé tout à l'extrémité de la presqu'île, mais la mer était si mauvaise au moment où nous y arrivions, qu'il fallut renoncer à l'espoir de pouvoir aborder.

On partit donc pour Vatopédi, sur la côte nord de la presqu'île.

Le couvent est de construction purement byzantine, pierre et brique, avec une tourelle quadrangulaire : forteresse autant que couvent. C'est l'un des plus anciens monastères du mont Athos, et en même temps l'un des plus curieux. Il renferme des reliques historiques et religieuses d'un prix inestimable, toutes ayant appartenu à quelque empereur, à quelque roi, ou ayant été données par eux au couvent. Il s'y trouve aussi de précieux manuscrits, curieux au point de vue de l'origine de la musique en Grèce.

Il était tard. Les voyageurs durent faire très rapidement la visite du couvent de Vatopédi, rappelés plus tôt qu'ils ne l'eussent désiré par la sirène du *Sénégal ;* des moines du Vatopédi, en reconduisant les visiteurs, apportèrent à bord, comme cadeau d'adieu, deux agneaux portant sur leur toison le chiffre de l'agneau pascal (on était dans la

semaine précédant la pâque grecque), du vin, des paniers de légumes, enfin des cadeaux destinés aux dames.

Puis les moines, après avoir vidé en compagnie de ces messieurs quelques coupes de champagne, regagnèrent leur couvent et nous levâmes l'ancre, car nous devions arriver au lendemain matin à Koum-Kaleh, près de Troie.

BROUSSE

Le lendemain du jour où nous étions allés voir la colline où fut Troie, le 11 avril, nous arrivions à Moudania, le port de Brousse, au sud de la mer de Marmara. De là, un chemin de fer mène à Brousse en une heure et demie. Ce trajet a constitué une de nos plus belles et plus pittoresques promenades. Dans ce pays, la ligne du chemin de fer est à pente très rapide, à courbes de très court rayon, de sorte qu'il n'y a pas de longs trains : deux, trois voitures en général. Deux trains nous étaient destinés, partant tous deux à des heures différentes de l'horaire habituel, ce qui nous permit d'arriver à Brousse sans arrêts intermédiaires.

A Moudania, sur tout le parcours, et à Brousse même, on nous fit un accueil auquel nous étions loin de nous attendre. Les locomotives de nos trains étaient enguirlandées de feuillage : on semblait heureux de nous amener là-bas. Nous avons connu le sentiment des habitants de Brousse par un d'entre eux. Nous visitions la ville par groupes de trois ou quatre voitures, dirigées par un seul guide; les voitures d'un même groupe s'attendaient, naturellement, quand, après une visite, on se disposait à partir ailleurs. Au moment où j'attendais, dans une des voitures, le retour de mes compagnons, un Turc s'approcha et me demanda en français l'heure à laquelle nous repartirions de Brousse. Après lui avoir répondu : « A cinq heures, » je m'étonnai de sa question. Sur quoi il me dit : « Le collège français de Brousse veut aller vous saluer à votre départ; nous sommes tous très heureux de voir des Français. Il était déjà venu ici des caravanes anglaises, américaines, allemandes, jamais de caravanes françaises; nous sommes très contents de vous voir à Brousse. »

Ce souvenir que je rappelle nous a éloignés de Moudania, où nous attendaient nos deux trains; retournons-y.

La ligne de Moudania à Brousse traverse d'abord de belles plaines, très pittoresques, fertiles, bien cultivées; là, se trouvent de la vigne, des mûriers, des oliviers, des arbres fruitiers, du blé, de la culture maraîchère même. Plus loin, une série de petites vallées s'élèvent les

unes au-dessus des autres, d'une pente rapide, jusqu'à la crête qui sépare la plaine de Moudania de celle de Brousse.

Brousse, très bien située, s'étage en amphithéâtre sur le versant d'une assez longue colline. A un détour du chemin, nous aperçûmes, à notre droite, les maisons et les mosquées de la ville; puis au bas, entre la ligne du chemin de fer et Brousse, un bois de jeunes mûriers: la soie est l'une des principales industries de la ville. A la gare nous attendaient des voitures et des guides. En pays turc, il faut toujours avoir des guides : les malentendus y sont fréquents, et souvent fort désagréables pour les voyageurs. Il est vrai que le *bachschich* (pourboire) résout bien des difficultés : le pourboire se comprend dans toutes les langues...

Nous avons vu à Brousse plusieurs mosquées et un certain nombre de *turbés* (tombeaux). La plus intéressante des mosquées de Brousse est la mosquée Verte, celle dont Pierre Loti a parlé dans un de ses livres : *La Galilée*.

La mosquée Verte est située à l'est de Brousse : de vert, à l'extérieur, elle n'a plus guère que le nom; elle a des minarets blancs et des murs blancs; mais, autrefois, minarets et murs étaient revêtus de plaques de faïence verte dont quelques-unes subsistent encore : on les aperçoit en s'approchant.

A l'intérieur, les murs de la nef, de l'abside, des loges latérales ont un revêtement de faïence à fond vert, couvert d'arabesques, de fleurs très curieusement dessinées et nuancées.

Une autre mosquée a aussi à l'intérieur un revêtement vert, d'une hauteur de deux mètres environ, surmonté d'une bande de faïence où sont inscrits quelques versets du Coran. Ces faïences font un très bel effet : leurs nuances sont atténuées, douces, parfois un peu éteintes; les dessins révèlent chez les artistes qui les ont faits beaucoup de délicatesse et de goût; l'ensemble est souvent harmonieux.

L'un des tombeaux de sultans que nous avons visités, en traversant la ville à mi-côte, est placé dans un jardin précédé d'une terrasse élevée d'où l'on domine la ville, le bois de mûriers que nous avions longé en arrivant, d'où l'on aperçoit la forêt qui entoure Brousse, la colline qui la domine, enfin l'Olympe de Bithynie qui ferme la perspective de la ville.

Nous sommes allés aussi voir les bains publics, situés à trois kilomètres de la ville : ce sont des sources chaudes, sulfureuses et ferrugineuses. Les dames allèrent, naturellement, voir les bains de femmes : mais tous les bains sont organisés d'une manière analogue. Ils comprennent trois pièces : la première, vaste et haute salle rectangulaire, est une sorte de vestiaire, garni tout autour de divans bas, sur lesquels

on dépose ses vêtements pour les reprendre après le bain; le costume normal des baigneuses est une sorte de large écharpe qui va de la ceinture à mi-jambes; les petits enfants n'ont point de vêtement du tout.

La première pièce est d'une température supportable. La seconde salle, circulaire, est remplie d'une vapeur chaude, qui nous semblait désagréable, mais que les baigneuses paraissaient fort apprécier; il est vrai que leur costume, plutôt primitif, leur rendait supportable une température qui nous incommodait. Des fontaines d'eau froide, établies tout autour de cette salle, permettent d'alterner le bain de vapeur et la douche.

La dernière pièce, circulaire, comme la précédente, est encore plus chaude; aussi nous y sommes-nous arrêtées peu de temps. Dans une piscine circulaire placée au centre, quelques femmes prenaient leurs ébats; d'autres se contentaient de la vapeur surchauffée de cette dernière salle.

L'heure du déjeuner était arrivée; nos voitures nous ramenèrent à la gare. Là nous attendaient les deux trains qui étaient à notre disposition pour la journée et qui nous menèrent, en dix minutes, à un vaste jardin où notre déjeuner était organisé par les soins du maître d'hôtel et des garçons du bord, et avec les provisions du paquebot.

Les élèves du Collège français vinrent, avec leur directeur, nous donner un concert pendant notre repas, témoignant ainsi du plaisir que leur causait notre visite. A cette agréable surprise s'en joignit une autre : la société l'Union française de Constantinople nous invitait à une fête qu'elle donnerait, spécialement en notre honneur, le mardi 12 avril, jour de notre arrivée à Constantinople. La lettre d'invitation nous donnait l'idée des spectacles exclusivement orientaux auxquels nous assisterions : représentation du célèbre Karagheuz (le Polichinelle turc), une pièce turque, *en langue turque*, jouée par un acteur surnommé le Coquelin turc et sa troupe; des danses et chants bulgares, albanais, orientaux; une lutte turque; enfin une sauterie, pour terminer la fête. Nous avons été à la fois heureux de cette invitation et touchés des termes de la lettre par laquelle les membres de l'Union française se réjouissaient de nous voir, disant que c'était « une partie de la patrie que nous leur apportions ».

Nous avons immédiatement décidé de remercier l'Union française de son invitation en organisant à bord du *Sénégal* une soirée en l'honneur de nos compatriotes de Constantinople. Cette fête fut donnée le jeudi soir 14 avril, sur le pont d'arrière du paquebot, transformé en salle de bal et décoré par les marins du bord avec le goût qui leur est particulier.

Après le déjeuner, nous sommes revenus visiter les divers quartiers

de Brousse, le mur d'enceinte, des mosquées, des tombeaux, le bazar, une filature de soie...

A 5 heures, nous reprenions nos trains, salués au départ par la musique des élèves du Collège français qui étaient venus nous dire adieu. Nous aussi nous disions adieu à Brousse : nous devions quitter Moudania vers le milieu de la nuit, afin d'arriver à Constantinople au lever du jour.

CONSTANTINOPLE

L'arrivée du paquebot était fixée à 5 heures du matin. Le commandant du *Sénégal*, toujours désireux de nous rendre le voyage aussi agréable que possible, nous avait dit avec son habituelle obligeance : « Je vous engage à ne pas manquer l'arrivée à Constantinople; l'entrée du Bosphore est quelque chose de merveilleux; à elle seule, elle vaut tout le voyage. » C'était nous inviter à nous lever de bonne heure; nous n'eûmes garde d'y manquer : au petit jour, le pont était couvert de voyageurs matinaux.

Malheureusement, il pleuvait : petite pluie fine, temps brumeux. La pluie cessa assez tôt, mais non le brouillard, et les minarets blancs, ces tours si fines et si élancées qui encadrent les mosquées, se détachaient mal sur un ciel gris : en réalité, nous avons manqué l'arrivée à Constantinople. Toutefois, le spectacle, tel qu'il était, étonnait assez nos yeux occidentaux pour nous faire admirer, même à un moindre degré, ce que nous n'avions encore jamais vu.

Avant de débarquer à Constantinople, nous avons longé le Bosphore jusqu'à la mer Noire, nous rapprochant, à l'aller, des côtes d'Asie; au retour, des côtes d'Europe. Nous avons ainsi traversé le détroit d'une marche assez lente, ce qui nous a permis de bien voir les détails des deux rives. En revenant à Constantinople, le *Sénégal* prit place dans le bassin réservé aux paquebots français : c'est la seule fois, pendant tout le voyage, que nous ayons débarqué *à quai*. Pendant les quatre journées de notre séjour à Constantinople, nous étions libres de diriger nos excursions à notre guise. Seules, certaines visites (musées, palais) étaient organisées et conduites par les directeurs de la croisière.

Constantinople est divisée en trois grandes parties : deux en Europe, séparées par la baie longue et étroite de la Corne d'Or; la troisième en Asie, de l'autre côté du Bosphore, en face des deux premiers : au nord de la Corne d'Or, Galata, quartier grec; Péra, quartier européen; au sud de la Corne d'Or, Stamboul, quartier turc; sur la côte d'Asie, Scutari.

Galata n'a rien, sauf sa tour, de particulièrement caractéristique. Péra, le faubourg européen, avec ses hôtels, ses magasins, ses maisons à la moderne, n'avait pas non plus pour nous un attrait spécial. Stamboul et Scutari nous attiraient bien davantage ; aussi avons-nous surtout exploré ces quartiers, pendant notre trop rapide séjour à Constantinople.

Péra et Galata sont mis en communication avec Stamboul par deux ponts, dont l'un, le Grand Pont, le plus important, ferme le bassin de la Corne d'Or. Pour traverser le Grand Pont, il faut payer dix paras (environ 0 fr. 05) que réclament, à l'entrée, des employés vêtus de longues blouses blanches. Ce pont, long de 450 mètres, est mobile dans sa partie centrale : là, les arceaux reposent sur des caissons flottants, de telle sorte que la nuit ou le matin, alors qu'il y a peu de circulation, on peut ouvrir le pont, afin de laisser entrer ou sortir les bateaux et navires qui sont à l'abri dans le bassin.

La baie de la Corne d'Or est desservie dans toute sa longueur par un service régulier de bateaux à vapeur analogues à nos bateaux-mouches (ô couleur locale, voile-toi la face !) ; et aussi par des caïques, légères embarcations très élégantes, barques pointues aux deux bouts, fendant l'onde avec rapidité, comme des poissons dont elles ont la forme, et d'ailleurs habilement conduites par des bateliers turcs : embarcations instables, que la moindre imprudence ferait chavirer.

Nous avons pris un caïque pour aller, tout au fond de la Corne d'Or, voir le cimetière d'Eyoub et *regarder* la mosquée d'Eyoub, la seule dans laquelle les infidèles ne soient pas admis.

La diversité des objets de curiosité que présente Constantinople, la multiplicité des impressions qu'on éprouve en visitant la ville risqueraient d'introduire quelque obscurité dans ce bref récit. Une sorte de plan aidera peut-être à mettre quelque ordre dans les idées.

1° Stamboul. — Physionomie. Murs. Mosquées. Tombeaux. Musées. Bazar.

2° Péra. — Rues et ruelles. Exercices des derviches tourneurs.

3° Scutari. — Cimetière. Exercices des derviches hurleurs.

4° Visite de trois palais impériaux.

5° Le Sélamlik.

STAMBOUL

Physionomie. — C'est là que se trouvent les plus belles mosquées, les plus riches tombeaux, les monuments les plus caractéristiques de l'art byzantin ; c'est là aussi que s'est le mieux conservée la physio-

nomie de la ville turque, maisons, boutiques, costumes. Encore le costume national tend-il à disparaître : au lieu de la chemise, de la veste, de la ceinture verte, de la culotte, des bas et des souliers, bien des Turcs revêtent le costume occidental. Les femmes turques conservent mieux leur costume ; dans la rue, un grand vêtement les enveloppe sans laisser aucunement deviner leurs formes ; un voile blanc leur couvre le visage, sauf les yeux et le nez qui paraissent par une ouverture triangulaire du voile. Celles qui veulent respecter de plus près la prescription expresse du Coran qui leur défend de se montrer au dehors de leurs maisons, portent de plus une sorte de petite voilette de crêpe noir, et ont, même quand il n'y a pas de soleil, une ombrelle ouverte au-dessus de leur tête.

Les maisons de Stamboul, peu régulièrement bâties, ne sont pas très hautes, deux étages au plus ordinairement. Les fenêtres sont garnies, soit entièrement, soit au moins à leur partie inférieure, de moucharabys, sorte d'épais grillage en bois qui permet aux femmes de regarder au dehors sans être vues.

C'est dans Stamboul surtout que nous avons vu un mode bizarre de transport des marchandises. Lorsqu'il s'agit de porter un objet très lourd, un grand tonneau de vin par exemple, on assujettit le tonneau à deux ou trois longues perches parallèles et d'égale longueur, au-dessous desquelles le tonneau pend ; puis quatre ou six portefaix prennent sur leurs épaules les extrémités des perches et transportent ainsi leur fardeau. Il y a très peu de voitures de charge circulant dans Stamboul et même dans tout Constantinople, sans doute parce que les rues y sont souvent à pente très rapide, et plus souvent encore très mal pavées.

Une promenade au hasard, dans Stamboul, nous amena d'abord au Séraskiérat, ministère de la Guerre, lequel est précédé d'une vaste esplanade, servant aux manœuvres militaires ; là se trouve la tour du Séraskiérat, du haut de laquelle on a une fort belle vue panoramique de Stamboul et de toute la ville. Ensuite, nous arrivâmes à la place de l'Hippodrome, près de laquelle se trouvent Sainte-Sophie et la mosquée d'Ahmed. C'est sur cette place que nous vîmes la Colonne serpentine de Delphes, dont M. Hamolle nous avait parlé, tandis que nous étions au sanctuaire delphique même, et que les Turcs ont transportée à Constantinople, pour en orner leur plus belle place.

Tout en cheminant, nous rencontrions ces chiens errants, si nombreux à Constantinople. Le jour, ils dorment généralement, — par groupe de trois, quatre, plus même, dix, douze quelquefois, — sur les trottoirs, sur les places, dans les endroits où ils sentent qu'ils seront le moins dérangés. D'ailleurs, ils semblent dormir dans une parfaite sécurité : ils ont conscience qu'une voiture se détournera d'eux plutôt que

de les écraser ou de les réveiller. Ceux qui ne dorment pas, — c'est le petit nombre, — regardent placidement les passants, sans rien témoigner de plus. La nuit, ils parcourent la ville, ou plutôt leur quartier, car ils se cantonnent, et malheur à qui va chez le voisin! Ils vont, cherchant, dans les tas d'ordures, leur maigre pitance. Ils n'appartiennent à personne et personne ne les nourrit; ceux qui ont la bonne fortune de naître et de vivre près d'une mosquée, dite mosquée des Pigeons, ont l'aubaine d'une distribution de pain faite, à la mosquée, chaque vendredi.

Ces chiens se chargent, dans une certaine mesure, de l'édilité publique, en dévorant les détritus organiques qu'ils rencontrent; et cette recherche intéressée ne va pas sans des disputes, des aboiements qui troublent singulièrement le sommeil des habitants. De notre paquebot, nous entendions le vacarme de ces « chevaliers errants »!

Murs. — Stamboul est entouré, au sud et à l'ouest, par une longue suite de murailles qui part de la pointe dite du Séraï, à l'entrée de la baie de la Corne d'Or, longe d'abord le Bosphore, puis, quittant le bord de la mer, au château des Sept-Tours, va de la mer de Marmara à la Corne d'Or, assez près d'Eyoub, enclosant ainsi presque tout le vaste quartier de Stamboul.

Une promenade tout le long de ces murs (7 kilomètres environ) a paru intéressante à un certain nombre de voyageurs; mais ceux qui l'ont faite à pied ou en voiture — une monture était le mode préférable à tout autre — ont eu fort à souffrir de la manière dont le chemin de ronde est pavé. Ils ont heureusement été dédommagés par la visite des tours, portes et châteaux qu'ils ont rencontrés, et qui remontent à une époque antérieure à la conquête de Constantinople par les Turcs.

Mosquées. — *Sainte-Sophie.* — La plus connue, la plus importante, la plus belle des mosquées de Stamboul — et de tout Constantinople, — est Sainte-Sophie. L'édifice actuel a été construit, sous Justinien, au VI^e^ siècle, sur l'emplacement d'un temple que Constantin avait consacré à la Sagesse divine, d'où le nom actuel : Sainte-Sophie.

Vue du dehors, Sainte-Sophie ne produit que peu d'effet : des contreforts ont été bâtis après coup, afin de consolider l'édifice que des tremblements de terre avaient ébranlé, et ces constructions ultérieures donnent à l'ensemble un caractère de confusion et de lourdeur. La coupole principale paraît écrasée par les constructions voisines : seuls, les quatre minarets émergent de la masse quelque peu hétérogène de la mosquée. C'est l'intérieur qu'il faut visiter, c'est ce que nous avons fait.

A la porte, il fallut mettre des babouches par-dessus nos chaus-

sures, ce qui était, pour nous, plus pratique que de nous déchausser. Il en fut de même à l'entrée de toutes les mosquées. Il nous est bien arrivé, parfois, de ne rendre, à la sortie, qu'une seule de nos deux babouches : l'autre était restée quelque part dans la mosquée. Bien plus préoccupés de regarder les curiosités de l'édifice que nos pieds, nous ne nous apercevions pas que notre chaussure supplémentaire nous abandonnait. Si quelque musulman le remarquait, il nous désignait bien vite du doigt notre pied en rupture de babouche et cherchait avec nous la fugitive...

Lorsque le groupe dont je faisais partie entra dans la mosquée de Sainte-Sophie, c'était l'heure de la prière ; il est interdit, et cela est juste, de circuler en curieux au milieu des Turcs agenouillés. Nous sommes donc restés quelque temps dans une galerie supérieure, d'où nous avons pu mieux voir, et partant mieux examiner, admirer comme elle le mérite, cette merveille d'architecture byzantine.

La grande coupole qui s'élève à 65 mètres au-dessus du sol repose sur quatre grands arcs ; deux de ces arcs ont eux-mêmes leur point d'appui sur d'autres demi-coupoles, ce qui contribue à donner à l'ensemble une très grande légèreté d'aspect. Les pendentifs de la coupole principale sont ornés de quatre chérubins en mosaïque à fond d'or. Leurs grandes ailes bleues ont été conservées comme motif ornemental, mais les figures ont été masquées par une sorte de grosse étoile dorée : le Coran interdit toute reproduction de la figure humaine. C'est ainsi qu'un épais badigeon à la chaux a recouvert toutes les mosaïques anciennes qui représentaient des sujets bibliques. On a conservé seulement celles dont les éléments étaient des feuilles, des fleurs ou des dessins géométriques.

D'immenses disques verts, sur lesquels sont inscrits en lettres d'or des versets du Coran, sont appendus aux murailles, à la hauteur de la galerie du premier étage, celle par laquelle nous étions arrivés.

Au fond du temple, dans l'abside, est placé le *mihrab*, ce qui, dans la religion musulmane, est analogue à l'autel, au sanctuaire : c'est l'endroit consacré où se tient l'iman — le prêtre — qui officie. Mais le mihrab n'est pas dans l'axe de l'abside, parce qu'il doit être orienté vers la Mecque et que Sainte-Sophie, n'ayant pas été primitivement destinée à être une mosquée, n'est pas elle-même orientée dans cette direction. Pour la même raison, les nattes sur lesquelles s'agenouillent les fidèles sont disposées obliquement par rapport aux bas-côtés du temple, ce qui produit un effet discordant avec les grandes lignes architecturales de l'édifice.

A droite du mihrab, près et en dehors de l'abside, se trouve la loge du sultan, toute close par une grille ouvragée en bronze doré derrière

laquelle les sultanes peuvent assister aux prières. A gauche du mihrab se trouve le *member*, chaire à prêcher, adossée contre la muraille et à laquelle on accède par un escalier très raide, placé devant la chaire.

Quantité d'autres choses intéressantes nous furent signalées : colonnes venant du temple d'Ephèse, curieuses faïences, porte murée, etc., etc. ; il faut nous borner ici aux toutes principales.

Mosquée d'Ahmed. — C'est la seule qui ait six minarets; elle est vaste, flanquée de tourelles que ferment des coupoles surbaissées. Dans le mihrab, on conserve un morceau de la pierre noire de Kaaba. Des lustres, des œufs d'autruche pendent du haut des voûtes. L'un des côtés de la cour de la mosquée est fermé par un portique à ogives, muni d'une grande quantité de petites fontaines où les Turcs viennent faire leurs ablutions.

Mosquée des Pigeons. — L'édifice n'a rien de particulièrement intéressant; ce qui nous y amena, c'est la curiosité de voir les milliers de pigeons qui y sont nourris par la piété des fidèles; on achète là du grain qu'on leur jette, et qu'ils saisissent au vol. Le vendredi (le dimanche des Turcs) on fait aussi dans cette mosquée une distribution de pain aux chiens errants qui ne manquent jamais d'arriver par centaines ce jour-là.

Tombeaux. — Un certain nombre de sultans ont leur tombeau, parfois ceux de leurs femmes, de leurs enfants, dans de spacieux édifices appelés *turbés*. Nous en avons visité plusieurs; je ne parlerai que d'un seul : le turbé du sultan Mahmoud. Sur le cercueil, recouvert d'un riche tapis brodé d'argent, est posé un fez orné d'une aigrette de héron et d'une grosse boucle enrichie de diamants. — C'est Mahmoud qui substitua le fez au turban. — Son cercueil est entouré d'une balustrade tout incrustée de nacre. A côté de son cercueil se trouvent ceux de plusieurs personnes de sa famille, femme, fils, filles, sœur. Deux très beaux coffrets, l'un en argent, l'autre en nacre, contiennent deux exemplaires du Coran.

Cette description sommaire suffit à peine à donner une idée de la richesse de ces turbés.

Fontaines. — La plupart des fontaines publiques sont de fort jolis édifices, presque toujours en marbre, qui témoignent, par la richesse de leur architecture et de leur décoration, du prix que l'on attache à l'eau à Constantinople. En effet, le sol de la ville n'a point d'eau potable; il a fallu créer tout un système hydraulique amenant l'eau de fort loin, par des aqueducs, dans des réservoirs, d'où elle est distribuée dans les différents quartiers.

Les fontaines publiques sont de deux sortes : les unes sont analogues à nos fontaines et, par un robinet, laissent échapper l'eau dans une vasque; les autres, qui sont généralement dues à des fondations pieuses, sont tout à fait spéciales : l'eau reçue dans un réservoir, à l'intérieur du monument, est distribuée par un homme spécialement affecté à ce service et qui remplit des sébiles mises à la disposition des passants.

Parfois ces deux genres de fontaines sont réunis dans le même monument : telle est la fontaine d'Ahmed, très élégante construction rectangulaire, flanquée aux quatre angles de tourelles semi-cylindriques. Les parties planes ont le robinet largement ouvert. Les tourelles sont à claire-voie : un treillis en bronze doré sépare des passants l'homme chargé de la distribution de l'eau. Au bas du treillis, entre les colonnettes qui le soutiennent, sont placées des tasses de métal attachées par des chaînettes aux grilles ajourées. L'élégance de cette construction ne le cède qu'au goût de la décoration.

Musées. — J'ai, à Constantinople, visité deux musées :

1° Le Musée des antiquités;

2° Le Musée de Janissaires.

Musée des antiquités. — Les deux bâtiments dont il se compose se trouvent dans les jardins du vieux Séraï, à l'est de Stamboul. Faute de temps, nous n'en avons pu voir que la partie la plus intéressante, les deux salles où se trouvent les quatre sarcophages trouvés il y a quelques années, à Saïda, l'ancienne Sidon, en Phénicie, et qui sont la gloire du Musée : le tombeau du Satrape, le tombeau des Pleureuses, le tombeau lycien; enfin, le plus beau de tous, le tombeau d'Alexandre (celui-ci est ainsi nommé parce qu'une des faces représente en haut relief la bataille d'Issus).

Bien qu'ayant été trouvés en Phénicie, ces tombeaux appartiennent à la tradition de l'art grec. Évidemment, ils ont été ou achetés en Grèce, ou faits en Phénicie par des artistes grecs. Ils datent du v^e^ et du iv^e^ siècle avant Jésus-Christ.

Musée des Janissaires. — Dans une vaste salle, près de la place de l'Hippodrome, se trouvent une centaine de mannequins à tête de cire ou de pâte colorée vêtus des costumes variés des janissaires, et aussi d'officiers des temps écoulés, de domestiques de la maison du sultan; costumes spéciaux, caractéristiques, bizarres souvent, et qui ont disparu ou tendent à disparaître.

Nous y avons vu les costumes des janissaires de tous grades, de vizirs, de grands personnages de la cour ottomane, de gardes, de nains, d'enfants, de porteurs d'eau, etc. Presque tous ces cos-

tumes sont de couleurs éclatantes; ceux des officiers supérieurs sont en soie, en velours; les gardes des épées sont ornées de pierres précieuses, les turbans sont enrichis d'aigrettes de diamants. Il eût fallu pouvoir consacrer plus de temps à l'examen de ces costumes si curieux, dont il ne reste plus de traces que là...

Bazar. — Le bazar de Constantinople : situé dans Stamboul, près de la tour de Séraskiérat, est vraiment une ville dans la ville. Non seulement ses rues étroites et sinueuses, bordées de nombreuses petites boutiques pressées les unes contre les autres, — devantures ouvertes pour la plupart, — donnent un cachet spécial à ce quartier, mais le bazar lui-même est enclos de murailles; les portes de cette enceinte s'ouvrent à 9 heures du matin et se ferment une heure lavant le coucher du soleil, ce qui contribue encore à faire du bazar un tout distinct du reste.

Chaque partie du bazar est affectée à une vente spéciale: fourrures, orfèvrerie, armes, soieries, confections, lingerie, cordonnerie, etc... Rien n'est plus curieux et parfois aussi rien n'est plus tentant que ces mille spécimens de l'industrie et de l'art orientaux; mais si le connaisseur peut faire là de bonnes affaires, de véritables trouvailles, l'ignorant peut aisément se laisser tromper. L'amateur, qui est simplement curieux et non acheteur, passe de bonnes heures devant ces merveilleuses armes damasquinées, ces pièces d'orfèvrerie finement ciselées, ces tissus de soie et de velours brodés de dessins turcs.

Mais il faut quitter enfin Stamboul, reprendre le Grand Pont, puis, sans s'arrêter à Galata, arriver à Péra, le quartier européen.

PÉRA

Quelques rues de ce quartier, notamment la grande rue de Péra, sont bordées de magasins assez analogues à ceux de nos grandes villes. Toutefois ce quartier même conserve, dans quelques-unes de ses parties, une physionomie assez étrange : telle cette ruelle du Tekké, dont la pente est si rapide qu'il a fallu y établir, dans toute sa longueur, des marches transversales.

C'est à Péra que nous avons vu les exercices des derviches danseurs, ou derviches tourneurs, exercices auxquels on peut assister chaque vendredi, en se rendant à leur tekké (couvent).

La salle où ils se réunissent est circulaire et close par une balustrade autour de laquelle se placent les assistants, le sol de cette salle est un plancher ciré très uni, très poli. Les derviches arrivent, pieds

nus, vêtus d'une sorte de houppelande qu'ils retirent après les premières prières. Sous ce vêtement, ils ont une jupe large et longue et une veste, le tout d'une couleur sombre chez les uns, presque blanche chez les autres; sur la tête, une sorte de bonnet cylindrique de feutre gris sans bords. Ils se rangent — une vingtaine environ — en cercle, écoutent à genoux et dans l'attitude d'un profond recueillement les prières que l'iman dit à haute voix ; puis, au rythme d'un orchestre, ils se lèvent, commencent à marcher en cadence, laissant entre eux un espace d'un mètre et demi environ. Bientôt, tout en marchant, ils tournent sur eux-mêmes, lentement d'abord, puis d'un mouvement de plus en plus précipité; en même temps ils étendent ou élèvent les bras. Leurs jupes s'étalent alors en forme de cloche; leurs pieds nus frottant le parquet ciré produisent un sifflement bizarre. Peu à peu, la physionomie très recueillie des derviches prend un air extatique. L'iman qui dirige les exercices en modifie la série par des gestes et des paroles. Lorsque les derviches passent devant le mihrab, dans leur mouvement circulaire, ils s'inclinent profondément. A un signal, le mouvement s'arrête; les derviches font une dernière prière, chantent une dernière psalmodie, se relèvent, reprennent leurs manteaux et sortent silencieusement : l'exercice religieux est terminé.

SCUTARI

Un service régulier de bateaux dessert Scutari, et l'on peut s'y rendre de Péra en moins d'une demi-heure. La ville est très bien située, en face de la Corne d'Or, mais elle n'a par elle-même rien d'attrayant; ses rues, en les jours pluvieux où nous les parcourions, étaient pleines d'une épaisse boue noirâtre, qui nous eût fait fuir si nous n'avions été attirés à Scutari par le grand cimetière turc et par le couvent des derviches hurleurs.

Le grand cimetière. — Le sol de Scutari étant considéré par les musulmans comme une terre sacrée, beaucoup d'hommes ayant eu une brillante fortune de leur vivant ont tenu à honneur d'y être enterrés. Aussi le cimetière de Scutari, très pittoresque, situé sur le flanc de la colline du Boulgourlou, est-il en même temps le plus vaste de tous. Il forme un immense bois de cyprès s'étendant sur une longueur et une profondeur de plusieurs kilomètres, à droite et à gauche d'une route carrossable qui se trouve en contre-bas de plusieurs mètres. Les trottoirs pour les piétons dominent la route et sont au niveau des tombes qu'ils bordent.

Les cimetières, aux cyprès peuplés de colombes, n'éveillent pas chez les Turcs — et même chez les étrangers qui les visitent — le sentiment de tristesse que suggère ordinairement le séjour des morts. On circule tranquillement dans ces allées ombreuses, parmi les stèles funéraires, étroites et longues pierres dressées verticalement sur les tombes et surmontées d'un turban en pierre, si c'est un homme qui repose là ; d'une palme ou d'un bouquet, si c'est une femme. On s'assied sur des pierres tombales couchées au bord du chemin. Des Turcs dorment étendus à terre, à l'ombre des cyprès : c'est un lieu de paix, de repos, pour les vivants aussi bien que pour les morts.

Les derviches hurleurs. — Leurs exercices constituent un spectacle curieux, mais terrible, dont plusieurs dames de la croisière ne purent soutenir la vue. Théophile Gautier a donné dans son *Constantinople* une description exacte et vivante des pratiques extraordinaires des derviches hurleurs.

« La salle des derviches hurleurs de Scutari est un parallélogramme dénué de tout caractère architectural. Aux murailles nues sont suspendus des écriteaux paraphés de versets du Coran. Du côté du *mihrab*, sur un tapis, s'asseyent l'iman et ses acolytes. En face de l'iman se rangent les derviches qui répètent à l'unisson une espèce de litanie. A chaque verset, ils balancent leur tête d'avant en arrière et d'arrière en avant, avec ce mouvement de poussah ou de magot qui finit par donner un vertige sympathique. Bientôt, tout le monde debout; les derviches forment une chaîne en se mettant les bras sur les épaules et commencent à justifier leur nom en tirant du fond de leur poitrine un hurlement rauque et prolongé : « *La ilah il Allah*, » qui ne semble pas appartenir à une voix humaine. Toute la bande, rendue solidaire du mouvement, recule d'un pas, se jette en avant, avec un élan simultané, et hurle, d'un ton sourd, enroué, qui ressemble au grommellement d'une ménagerie de mauvaise humeur. Les hurlements deviennent des rugissements, toute la troupe se jette en arrière d'un seul bloc, puis se lance en avant, comme une ligne de soldats ivres, en hurlant un suprême : « *Allah hou!* » L'exaltation est au comble. Pendant toute la cérémonie, l'iman se tient debout devant le mihrab, encourageant la frénésie grandissante du geste et de la voix. »

Tel est, à quelques détails près, le spectacle que nous avons eu sous les yeux.

Parmi les quatorze derviches qui se livraient devant nous à ces exercices quasi sauvages, se trouvait un nègre, officier de cavalerie dans l'armée ottomane. C'était l'un des plus convaincus, des plus fanatiques; ce fut, par cela même, l'un de ceux chez lesquels l'exal-

tation monta au plus haut degré. La crise prit chez lui une forme presque épileptique, épouvantable à voir : il fallut que l'iman vînt l'arrêter dans ses mouvements frénétiques. Peu à peu, il parut revenir à lui, et quitta la salle, soutenu par deux derviches et ayant encore à peine recouvré la claire conscience des choses et du lieu. Quelle religion peut considérer comme agréables à Dieu des pratiques où la raison de l'homme s'anéantit aussi complètement ! Ce nègre, à l'air intelligent et distingué, à la mise soignée, et qui semblait quelqu'un au commencement de la séance, paraissait à peine quelque chose à la fin.

Nous sortîmes de ce lieu, le cœur serré ; et longtemps encore, en réveillant nos souvenirs de Scutari, nous reverrons le nègre et quelques autres derviches presque aussi fanatiques que lui ; nous entendrons résonner le terrible... « Allah hou ! »

VISITE DE TROIS PALAIS IMPÉRIAUX

Le directeur de la croisière avait sollicité et obtenu pour nous l'autorisation de visiter trois palais impériaux : le Vieux Séraï, à la pointe de Stamboul ; le palais de Beyler-Bey, sur la côte d'Asie ; le palais de Dolma Bagtché, sur la côte d'Europe, au nord de Constantinople.

Le palais du Vieux Séraï. — Avant d'entrer dans le palais proprement dit, nous allâmes voir le Trésor, où sont réunis des trônes, des armes, des étoffes brodées, d'un prix inestimable. L'un des deux trônes que nous y avons vus est d'or battu, incrusté de rubis, d'émeraudes et de perles formant mosaïque. L'autre est d'ébène et de bois de santal incrusté de nacre, d'écaille, d'argent et d'or ; ce dernier trône est surmonté d'un dôme soutenu par des colonnettes ; de la voûte du dôme pend, au bout d'une chaîne d'or, une émeraude longue et large de dix centimètres et épaisse de quatre.

Dans une longue vitrine, se trouve la collection des robes d'apparat des sultans, de 1433 à 1839. Ces robes sont d'épais brocart brodé ; elles sont drapées sur des mannequins sans tête et surmontées de turbans. A la ceinture de la robe est passée une dague dont la garde est d'or ciselé, ou formée d'une seule émeraude, ou sertie de pierres précieuses.

Dans d'autres vitrines se trouvent des objets divers, tous précieux par leur valeur intrinsèque et par leur travail : housses de cheval en velours brodé de perles fines, armes, horloges, aiguières, ceintures de velours avec inscriptions turques en brillants, jumelles et lunettes d'approche en ivoire et émaux...

De là, nous passâmes dans le kiosque de la bibliothèque, contenant beaucoup de manuscrits arabes, rangés dans des casiers de cèdre.

En arrivant au palais proprement dit, nous entrâmes dans un salon d'où la vue sur la Corne d'Or, le Bosphore, la mer de Marmara est admirable ; on nous y offrit du café, des verres d'eau et de la confiture de rose, ce qui est la marque ordinaire de l'hospitalité turque.

Nous visitâmes ensuite le kiosque de Bagdad, élégante construction octogonale, puis les merveilleux jardins en terrasses situés à la pointe même du Séraï.

Beyler-Bey. — Un bateau nous transporta à Beyler-Bey, palais tout en marbre blanc, construit vers 1865 et qu'habita l'impératrice Eugénie en 1869. Les jardins qui s'étendent le long du Bosphore sont clos par une haute balustrade de marbre blanc coupée par deux pavillons également en marbre blanc, et dont le toit semble une grande fleur de volubilis renversée.

L'ornementation intérieure du palais est très riche et très artistique. L'escalier principal est tout en marbre, les plafonds de la plupart des pièces sont décorés de peinture.

Mais notre visite fut rapide et incomplète : le jour commençait à baisser et nous n'avions pas encore vu Dolma Bagtché.

Dolma Bagtché. — C'est le plus somptueux des trois palais que nous avons été autorisés à visiter. On n'en voit qu'une partie. Dans l'autre, demeure le frère du sultan actuel, qui y est retenu enfermé, fou, dit-on.

Ce qui surprend surtout, quand on parcourt les divers appartements de ce palais, c'est la profusion de cristaux qui le décorent. Ici, les cheminées sont tout en cristal incrusté de plaques de Sèvres ou de malachite ; là, une rampe d'escalier a ses balustres et sa rampe en cristal. Des parements de mur sont en prismes de cristal. La salle de bal est tout étincelante de cristaux taillés.

La salle de bain, ou plutôt les diverses salles constituant le pavillon des bains sont en albâtre oriental, blanc et blond. La salle principale a une voûte en albâtre éclairée par des ouvertures que ferment de gros cabochons de cristal de couleur. Les vasques servant aux bains et aux ablutions sont de ce même albâtre oriental si doux à l'œil.

Dans une longue galerie de tableaux, dont la plupart appartiennent à l'art français, il nous fut agréable de retrouver les noms aimés de Chaplin, Gérome, Daubigny, Ziem, etc.

La nuit venait, notre visite en fut abrégée. Toutefois, cette rapide vision de tant de beautés orientales ne laissa pas que de nous faire admirer un art que nous connaissions à peine.

LE SÉLAMLIK

C'est la cérémonie qui a lieu tous les vendredis, lorsque le sultan va, à sa mosquée, faire sa prière officielle. Le Sélamlik est la seule occasion qu'on ait de voir le sultan (il ne sort jamais de son palais d'Yldiz-Kiosk), les hauts dignitaires en grande tenue et les troupes impériales.

Le sultan nous avait autorisés à voir, du pavillon des Étrangers, les divers mouvements de la pompe officielle de cette cérémonie. Il nous avait de plus fait préparer un lunch dans ses jardins: attention fort rare et, par cela même, de plus de prix.

Nous étions arrivés à Yldiz-Kiosk, vers onze heures, avant le moment où la circulation est interrompue au voisinage de la mosquée. Des salons du pavillon des Étrangers et de la terrasse qui y est attenante, nous voyions les préparatifs de la cérémonie.

Des troupes vinrent faire la haie des deux côtés de la large route qui descend du palais à la mosquée: zouaves aux turbans verts, zouaves à fez, marins armés de sabre d'abordage, lanciers... Chaque corps arrivait musique en tête et prenait sa place. Des cantonniers balayèrent ensuite la route et y jetèrent du sable frais. Puis arrivèrent successivement, en tenue ordinaire, les hauts dignitaires suivis d'ordonnances qui, dans des valises, portaient leurs beaux uniformes et leurs insignes.

Lorsque sonna la sixième heure (heure à la turque, il était à ce moment midi et demi environ), le *muezzin* monta au balcon du minaret et, se tournant successivement vers les quatre points cardinaux, jeta d'une voix sonore l'appel à la prière : « *La ilah il Allah, ve Mohammed résoul Allah!* » (Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est le prophète de Dieu.)

Au quatrième appel, le muezzin s'était tourné vers le palais. A ce moment précis apparut, dans l'encadrement de la porte, au haut de la route, le cortège impérial se détachant sur tout ce qui l'environnait. En premier, descendaient à pied, sur deux files éloignées l'une de l'autre de deux mètres environ, les grands officiers en tenue de gala. Puis suivaient, en un groupe plus compact, les grands dignitaires civils. Ensuite venait la calèche du sultan, attelée de superbes chevaux couleur isabelle. Le sultan se tenait seul, dans le fond de la calèche, vêtu très simplement d'une sorte de grande redingote (stambouline) de couleur foncée, boutonnée jusqu'au col. Le sultan est un homme au teint mat et bistré, au regard pénétrant; il paraît plus que son âge, cinquante-six ans. En face de lui, sur la banquette, se tenait Osman Pacha, en tenue de gala.

Quand le sultan passa devant les soldats, ceux-ci présentèrent les armes en poussant de vigoureux hourras ; les musiques jouèrent successivement.

Derrière la calèche du sultan se trouvaient quelques voitures fermées renfermant des sultanes et des odalisques du palais. Enfin, cinq très beaux chevaux, tenus à la main par des domestiques, fermaient le cortège.

La calèche s'arrêta au pied du perron de la mosquée, sur les marches duquel, une heure auparavant, on avait déroulé un très beau tapis. Le sultan entra dans la mosquée, suivi des principaux dignitaires.

C'est pendant ce temps que, pénétrant dans les jardins du palais par une porte située près du pavillon des Étrangers, nous allâmes au buffet qui avait été préparé à notre intention : buffet français, buffet turc. Nous fûmes d'autant plus sensibles à cette attention que nous nous y attendions moins.

Une demi-heure environ s'était écoulée : le service religieux allait être terminé. Nous vînmes reprendre nos places. Quelques-unes des troupes étaient parties, d'autres s'en allaient quand nous revenions ; les officiers inclinaient leur épée en passant devant la troisième fenêtre de la mosquée : c'était le salut officiel adressé au sultan qui, de l'autre côté de cette fenêtre, était en prières dans la mosquée. Des officiers, massés de place en place, s'échelonnaient le long de la route, par groupes, sur le trottoir opposé à notre terrasse ; les quatre fils du sultan s'étaient rangés, attendant aussi le passage de leur père.

Quand le sultan sortit de la mosquée, il monta dans un phaéton qu'on avait amené. (Il le préfère généralement, pour rentrer au palais, à sa calèche ou à l'un des chevaux de selle qui font partie du cortège.) Il remonta au trot, en conduisant lui-même, la route qu'il avait descendue trois quarts d'heure auparavant. L'étiquette veut que les grands dignitaires suivent la voiture de près : ils ne le peuvent qu'en courant, et comme la plupart sont âgés, assez peu légers, assez peu souples, leur allure manque singulièrement de décorum. Les voitures qui avaient amené les sultanes, les chevaux de selle rentrèrent également au palais : la cérémonie était terminée.

Le jour du Sélamlik était le dernier que nous devions passer à Constantinople. En effet, le lendemain, à cinq heures du matin, le *Sénégal* levait l'ancre et se dirigeait vers Athènes. Nous disions adieu à la reine du Bosphore, qui, en si peu de jours, nous avait assez révélé de ses merveilles pour nous inspirer le désir de la revoir.

S. Lauriol.

ÉLÉMENTS DE MORALE DE MUIRHEAD

Je remercie bien et pour moi-même et pour nos lectrices la maîtresse qui a bien voulu écrire pour le Bulletin le compte rendu de l'ouvrage anglais dont j'avais relevé le titre dans une Revue et que j'avais signalé à votre curiosité. D'après ce qu'on nous dit, ce serait un simple manuel sans grande originalité. Il n'en offre pas moins pour nous, me semble-t-il, un assez grand intérêt. D'abord il nous donne quelque idée de l'enseignement de la morale dans les universités anglaises et même dans l'University Extension ; car ce livre est un résumé d'un cours professé par l'auteur devant un auditoire populaire. Puis il nous permet de voir comment les théoriciens de la morale cherchent à s'accommoder des conceptions scientifiques les plus récentes.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de nous entretenir à Fontenay des rapports de la science et de la morale. Bien que ce ne soit pas notre méthode, nous avons aperçu sans peine les raisons pour lesquelles certains auteurs s'efforcent de donner une forme scientifique aux études de psychologie et de morale. Or ils n'y parviennent qu'au prix d'une abstraction violente qui les conduit à défigurer les aspects les plus familiers de la vie morale, à mettre au premier plan certaines questions détournées ou accessoires, et à s'interdire des questions essentielles. En psychologie par exemple, la méthode scientifique ne permet guère de prononcer le nom même de l'âme [1]; elle n'étudie que des faits, aussi transforme-t-elle en *phénomènes* proprement dits de simples caractères des états de conscience, comme le plaisir, la peine, l'idée; elle s'attarde à mesurer la durée d'une perception, d'un processus

1. Chose piquante ! dans la dernière rédaction des programmes de philosophie pour les lycées de garçons, le conseil supérieur, sur la proposition d'un philosophe spiritualiste, M. Janet, a exclu la spiritualité de l'âme du programme de psychologie, pour la rejeter dans le programme de métaphysique. Il a ainsi sanctionné la formule de M. Ribot : la psychologie sans âme.

mental; elle se donne carrière dans la recherche des rapports du cerveau et de la pensée, de la circulation du sang et de l'émotion, etc... La méthode scientifique a le grand avantage de *démontrer*. Mais elle doit payer ce privilège par un grand sacrifice; elle se refuse à discuter les questions d'origine; elle écarte la question du fond substantiel des phénomènes; elle écarte de même la question de la liberté qui serait une force transcendante. C'est ainsi que M. Ribot, dans son étude des maladies de la Volonté, déclare expressément qu'il ne prétend ni affirmer ni nier la liberté et qu'il ne pose pas la question. Il est vrai qu'en dépit de telles réserves et malgré la prétention du savant de laisser la question ouverte, il se dégage de la méthode scientifique, et notre maîtresse l'a bien senti, un esprit fataliste (ou déterministe). Quand on a expliqué notre caractère par les influences combinées de l'hérédité et du milieu, on ne voit plus bien ce qui revient à l'effort personnel. Cependant il y a plutôt dans de telles considérations une exagération qu'une négation proprement dite. Les définitions mêmes de la Volonté et du caractère que propose M. Muirhead et qu'on nous rapporte ici nous permettent d'entrevoir l'intention qu'a eue l'auteur de marquer la part de l'effort personnel dans la formation de la Volonté et de la Volonté dans la formation du caractère. Ces deux définitions sont même intéressantes et donnent à penser. Il n'en est pas moins vrai, en définitive, que le point de vue *naturaliste* où l'auteur s'est placé, en vertu même de sa méthode, fait tort au point de vue moral. Et on doit demander avec notre maîtresse : « Où est l'élément moral, le sentiment d'un devoir supérieur à tous les désirs, différent de toutes les combinaisons de l'esprit, de tous les calculs de l'intérêt? »

La science n'impose pas seulement une méthode, elle propose toute une conception positive et naturelle du monde et de la vie humaine. De nos jours elle nous parle sans cesse de l'hérédité, de la lutte pour la vie, de la solidarité sociale, de l'évolution de toutes nos croyances, etc. Il y a là des idées dominantes avec lesquelles doit compter le penseur qui cherche à découvrir l'origine de la conscience morale. Ensemble, nous avons reconnu bien souvent qu'à ce grand problème, si redoutable pour la réflexion, il y a deux solutions principales auxquelles se ramènent toutes les autres : l'une que j'appellerai, pour abréger, la solution religieuse (ou métaphysique) et à laquelle nous sommes habitués à nous arrêter, la conscience morale est le sentiment que toute créature raisonnable a de la puissance de Dieu au fond de son âme; et l'autre, la solution positiviste, la conscience est le sentiment que les hommes ont acquis peu à peu des principales nécessités de la vie sociale. Sans doute c'est vers celle-ci qu'incline notre auteur. Pourtant, ici encore, s'il sépare la conscience humaine et la conception de notre

destinée morale de la croyance en Dieu, il ne paraît pas nier la légitimité de la foi religieuse proprement dite. Et on ne peut dire qu'il soit un athée, quoiqu'il se fasse peut-être une idée insuffisante de Dieu, celui qui est prêt à affirmer un « processus cosmique » de justice, c'est-à-dire celui qui croit que ce grand univers matériel que nous avons sous les yeux, avec ses myriades de soleils, avec ses lois mathématiques, cache en son sein un principe moral dominant et dirigeant ses mouvements alternatifs de création et de destruction, et qu'il travaille obscurément à l'avènement du « règne de Dieu ». Si le monde physique évolue sous une loi de justice, il nous est permis de croire que nous avons un « Père » aux cieux. Et il y a encore un sens profond dans cette vieille parole que l'auteur emprunte à l'*Euthyphron* de Platon : « Il ne faut pas dire que le saint est saint parce que Dieu l'aime, il faut dire que Dieu l'aime parce qu'il est saint. » Nous avons le droit de mesurer à notre raison la vérité et la moralité des croyances religieuses. Si nous pensons que « le devoir » est dans son fond la volonté créatrice de Dieu devenue sensible à notre âme, c'est parce que cette volonté est sainte, c'est-à-dire conforme à la Raison éternelle qui est aussi la lumière de notre raison.

Au reste, je me figure qu'en Angleterre les maîtres de philosophie s'abandonnent plus volontiers au courant du positivisme parce qu'ils sentent qu'autour d'eux, dans les écoles de tous degrés, l'enseignement de la religion et la lecture de la Bible font un contrepoids suffisant. L'esprit spécule librement sur la nature, mais le cœur garde entière sa foi.

On voit que le compte rendu de notre maîtresse donne lieu à beaucoup de réflexions. Faut-il l'avouer? je l'aurais voulu plus complet encore. Dans la Revue où j'ai trouvé la mention du livre de M. Muirhead, on parlait de l'influence de Ruskin sur ses idées. J'aurais souhaité de savoir un peu ce qui en était. Je me demande s'il n'y a pas dans le livre V^e^, consacré au progrès moral et dont on ne nous parle pas, des idées intéressantes. Notre maîtresse a tenu parfaitement la promesse qu'elle nous a faite dès le début, de nous faire connaître l'esprit du livre. Mais sur le contenu du livre, sur l'idée que l'auteur se fait sans doute de l'évolution de l'humanité et de notre état moral actuel, n'avait-elle pas quelque contribution utile à nous fournir encore? Quoi qu'il en soit, qu'elle soit bien assurée qu'elle n'a pas perdu sa peine : si elle n'a pas contenté toute notre curiosité, du moins nous pouvons profiter de ses réflexions personnelles, qui sont à mon jugement, qu'elle me permette de le dire, les réflexions d'un esprit sain et vigoureux.

A. Darlu.

Dans le *Bulletin* de février, on invitait celles d'entre nous qui savent l'anglais à lire un ouvrage intitulé : *The Elements of ethics* et à indiquer ce qui pourrait s'y trouver de bon. Une de ces lectrices l'a fait venir et l'a parcouru. Lui sera-t-il permis d'en parler, quoiqu'elle n'y ait pas trouvé beaucoup à s'instruire? Il n'est pas possible d'en donner ici une analyse, si abrégée soit-elle, le manuel lui-même étant un résumé. On peut seulement relever à travers les chapitres les passages qui semblent exprimer le plus nettement l'esprit général du livre.

L'auteur s'est proposé, dit-il dans sa préface, de condenser, pour les étudiants et étudiantes qui ne font pas partie d'une Université, les résultats acquis sur les problèmes de la morale par les penseurs les plus renommés de notre temps, Kant et Hegel en Allemagne, Green et Caird en Angleterre. Il divise son ouvrage en cinq livres : *De la Science de la Morale. — Le Jugement moral. — Les théories du but final. — Le Bien considéré comme la fin de l'homme. — Du progrès moral.*

LIVRE I. — *La Science de la Morale.*

L'auteur examine s'il peut y avoir une telle science et quelle serait son étendue. Non seulement il répond par l'affirmative à la première question, mais il indique nettement le caractère exclusivement scientifique de sa méthode. « Le problème de la morale, dit-il, se pose surtout à l'esprit de l'homme à certaines époques comme la nôtre. Il y a trois étapes dans la croissance morale de l'humanité : l'enfance, où se forment les habitudes de moralité sous la pression des nécessités sociales; l'âge viril, l'âge de l'action, où l'équilibre s'est établi entre les forces intérieures de l'homme et les exigences de la société extérieure et, enfin, l'âge de la vieillesse, où notre société semble parvenue. » Et l'auteur décrit les caractères de cette dernière époque : c'est l'âge de la réflexion et en même temps du doute et de la perplexité : « L'équilibre des pouvoirs internes est détruit par le développement de nouvelles forces... un vin nouveau est versé dans les vieilles outres... l'esprit est contraire à la forme... » c'est-à-dire que l'esprit général est en opposition avec les institutions et les usages. Beaucoup craignant, à la suite d'Aristote, qu'une étude rationnelle des fondements de la morale ne vînt à ébranler ces fondements dans l'esprit de ceux qui étudient, voudraient écarter les questions irritantes qui se lèvent à chaque pas devant un esprit réfléchi, mais c'est en vain; il ne reste qu'à résoudre ces questions, soit au hasard d'aperçus isolés, soit après une étude sérieuse et scientifique. « On pourrait objecter que j'émets une troisième alternative, car n'y a-t-il pas eu, parmi les plus distin-

gués de notre temps, des hommes qui ont été, comme Henry Newman, d'ardents chercheurs de la vérité, et qui ont préféré cependant, dans ce champ particulier, retomber sous l'autorité et se fortifier contre les perplexités de la raison dans un isolement monastique où ils prétendent qu'au delà de toutes ces voix, il y a la paix?... Cette solution ne peut satisfaire les esprits plus hardis et plus énergiques sur qui repose l'histoire de l'avenir. Ceux qui l'adoptent ne vont pas en réalité « au delà de ces voix », mais en dehors; ce n'est pas un pas en avant qu'ils font, c'est un pas rétrograde. La paix morale du siècle a été troublée par la raison scientifique, et c'est la raison scientifique qui doit elle-même guérir la blessure qu'elle a faite. » Cette raison se fraie une route entre ces diverses alternatives : « Placée entre l'acceptation et le rejet pur et simple de la moralité et des institutions du passé, la Science de la Morale essaie d'abord de les comprendre; elle demande d'où elles sont venues et quelle est leur signification ; elle n'élude aucune des difficultés soulevées par le scepticisme; elle n'ignore aucune des prétentions de la tradition, mais elle va devant elle, indépendante de l'un comme de l'autre, portant dans sa recherche un doute plus profond que celui du sceptique, parce qu'elle met en doute même les conclusions de ce sceptique; une foi plus profonde que celle du croyant, parce qu'elle croit en la raison que les traditions ne font que personnifier et qui est la source du pouvoir qu'elles possèdent encore. »

C'est là une fière déclaration et nous savons maintenant que l'auteur ne demandera qu'à la raison seule ses lumières et sa ligne de conduite et, s'élevant au-dessus de toutes les traditions, philosophies, religions, ne prendra de chacune d'elles que ce qui lui semblera conforme au pur esprit scientifique.

Que va faire cette science morale qui veut tout examiner et tout rebâtir sur nouveaux frais? Non seulement elle observe et classe les « données morales de l'humanité », mais elle les explique : « sa fonction est de démontrer que ces formes (les croyances et les institutions du passé) découlent nécessairement des conditions connues de la vie individuelle et sociale de l'homme », que les divers jugements moraux qui peuvent sembler des phénomènes isolés ne sont que « les postulats nécessaires de cet organisme de relations qui s'appelle la société humaine ». Quelques-uns diront que ces jugements reposent sur un sentiment, un sens inné, qui défie toute analyse : « Nous refusons de regarder le sentiment moral comme l'expression irréductible d'une faculté spéciale. » D'autres penseront qu'ils doivent être ramenés en dernier ressort à une Volonté suprême se faisant connaître à l'homme par la Conscience et par la Révélation. « Ceci équivaut soit à une négation de toute science de la morale, soit à une pétition de principes... »

D'une part (en admettant ce principe), nous pouvons savoir ce qui est juste; mais à la question de la science : Pourquoi est-ce juste et pourquoi suis-je obligé d'accepter cette autorité? Il n'y a pas de réponse... D'autre part, si l'on veut dire que nous connaissons telle chose pour juste, telle autre pour injuste, parce que Dieu nous l'apprend, nous demanderons encore : « Est-ce juste parce que Dieu le veut, ou est-ce que Dieu le veut parce que c'est juste?... » Et dans ce cas, nous voilà de nouveau au début de notre recherche.

« .....Je maintiens donc que la science de la morale est une science au même sens que chacune des sciences physiques et naturelles. Elle vise à expliquer les jugements moraux comme l'astronomie vise à expliquer les mouvements des planètes ou la géométrie les propriétés des figures, en montrant leur place dans un système qui ne peut exister rationnellement sans eux. »

L'auteur, dans ces deux passages, tient donc sa promesse de tout ramener à la méthode et au point de vue de la science. Il met en doute l'originalité et l'autorité absolue de la conscience en refusant de considérer les jugements moraux comme l'expression irréductible d'une faculté spéciale. Et il écarte l'idée de l'origine divine de la loi morale, en réfutant ceux qui la rattachent à une volonté suprême. Enfin, il fait de cette loi une loi semblable aux lois de la nature, à celles de la pesanteur ou des propriétés du triangle, en assimilant aussi complètement qu'il le fait la science de la morale aux autres sciences. Ne voit-on pas se dessiner déjà le déterminisme de l'auteur?

Le livre suivant va nous confirmer dans notre première impression.

LIVRE II. — *Du Jugement moral.*

La science de « l'éthique » a pour objet, dit l'écrivain, les jugements moraux, qui s'appliquent « aux actions humaines à la fois conscientes et volontaires ». Il nous explique ensuite ce qu'est une action volontaire en examinant comment elle se produit : 1° elle implique d'abord une sensation de peine ou de plaisir, de peine causée par l'absence d'un bien quelconque, de plaisir causé par la possession (réelle ou imaginée) de ce bien; 2° vient ensuite le désir, c'est-à-dire « l'état de tension créé par le contraste entre un état présent et l'idée d'un état futur qui n'est pas encore réalisé ». Ce n'est pas encore la Volonté, car il peut y avoir un conflit de désirs qui s'excluent mutuellement; 3° l'esprit délibère, pèse les divers objets de désirs; et enfin, 4° la Volonté ou Volition se dessine : « c'est l'acte par lequel l'attention se concentre sur un seul objet de désirs, à l'exclusion de tous les autres », ce qui implique le choix, la décision.

La Volonté est-elle libre? allons-nous demander immédiatement. Peut-elle agir à l'encontre des désirs ou les suivre librement? L'auteur se récuse dans une note sur cette question : « Il n'est pas possible, ni peut-être désirable, d'aborder dans un manuel la solution de cette difficile question. » Mais quelle morale pourrons-nous édifier sur un semblable doute? Difficile ou non, cette question n'est-elle pas capitale? Comment parler d'obligation, de responsabilité, de valeur et de mérite moral, et dans quel sens en parler, avant d'avoir résolu, affirmativement ou négativement, la question du libre arbitre?... Et de fait, l'auteur la résout indirectement en faveur de la négation, lorsqu'il marque ainsi le rapport entre la volonté et le désir : « Nous parlons souvent comme si la personne avait parmi d'autres facultés une Volonté libre en ce sens qu'elle serait capable d'agir indépendamment du désir... la Volonté est dépendante du désir ; nous ne saurions trop nous garder de la pensée qu'elle est possédée par la personne. La Volonté est la personne, considérée comme marchant consciemment vers la réalisation d'un objet de désir... » Mais pourquoi la Volonté marche-t-elle vers la réalisation de tel désir plutôt que de tel autre? Est-ce simplement parce que ce désir est le plus fort, ou encore n'est-ce que le résultat d'un calcul plus ou moins intéressé ou plus ou moins habile? L'auteur ne répond pas, mais il semble le penser.

Quant au caractère, il le définit comme « l'habitude de régulariser les tendances naturelles d'une certaine manière, et en relation avec des fins consciemment conçues... c'est une habitude de la volonté... » Mais cette habitude elle-même, qu'était-elle à l'origine sinon un acte volontaire? Le Caractère ne serait donc en définitive que la Volonté, et puisque la Volonté est indépendante du désir, le Caractère serait encore une forme plus élaborée du Désir? S'il n'existe, d'autre part, que lorsque l'habitude est prise, il n'est alors que la partie de nous-mêmes devenue inerte et passive; ce qui ne me semble pas juste.

L'auteur reconnaît par la suite une action réciproque du caractère et de la Volonté l'un sur l'autre, et il ajoute : « Si quelqu'un objecte à cette explication selon laquelle le Caractère est à la fois déterminant et déterminé, nous répondrons en disant que cette contradiction apparente n'est pas particulière à la relation du Caractère aux actes individuels ; elle est simplement la loi de la croissance en général. » Je crois cependant que la distinction s'efface ainsi entre le Désir, la Volonté, le Caractère; il me semble que l'auteur met à la base de toute notre activité le Désir, c'est-à-dire, suivant son langage, une « tension » spontanée, fatale, vers un bien quelconque, tension déterminée par une impression de peine ou de plaisir. Je ne vois plus par suite en quoi l'acte volontaire de l'homme diffère essentiellement de l'activité

de l'animal : car celui-ci, comme l'homme, désire, hésite, délibère et se décide. Où est l'élément moral, le sentiment d'un devoir supérieur à tous les désirs, différent de toutes les combinaisons de l'esprit, de tous les calculs de l'intérêt? Enfin, je vois partout la liberté de la volonté humaine niée implicitement, et, dès lors, il n'est plus pour moi de morale, ni sans doute pour tous ceux qui prennent ce mot dans son acception vraie et populaire.

Continuons cependant, et voyons quels principes guident les hommes dans leurs jugements sur ces actes que l'auteur appelle « volontaires ». Il distingue deux manières différentes de concevoir ces principes, révélées par les expressions du langage courant. Il y a d'une part « le juste » et « l'injuste », c'est-à-dire ce qui est droit, suivant la règle, ou s'en écarte, et d'autre part « le bon » et « le mauvais », c'est-à-dire, d'après l'étymologie, ce qui est adapté ou non à une fin désirable. On peut, explique-t-il, considérer le bien comme la conformité à une loi extérieure, qui s'impose uniquement parce qu'elle est la loi, ou le considérer comme l'adaptation d'un acte à une fin conçue préalablement par celui qui agit. Dans ce dernier cas, le bien serait relatif à la fin poursuivie et à la personne qui agit.

A l'origine, la loi fut d'abord conçue comme « externe et imposée du dehors ». L'auteur fait allusion ici à tous les gouvernements théocratiques de l'antiquité où la loi religieuse et politique devait être acceptée sans réplique; plus tard, dit-il, la réflexion a montré que cette notion était insoutenable, principalement parce que la loi restait trop étroite et trop rigide pour s'adapter aux accroissements et aux besoins nouveaux des sociétés. On essaya alors de ramener cette loi du dehors au dedans, et l'on en appela à la loi intérieure de la conscience que l'on définit « comme une faculté intuitive de jugement moral, accompagnée d'une émotion caractéristique ». L'auteur appelle cette doctrine « l'intuitionalisme » qui peut revêtir diverses formes : ainsi, les protestants voulaient réformer la chrétienté au nom de cette loi intérieure ; Pascal en appelait au témoin intime de la conscience contre la casuistique extérieure et formaliste des Jésuites. Hobbes et Bentham ont systématisé les pensées des protestants et de Pascal... (N'est-ce pas donner au mot « Intuitionalisme » un sens bien large que de confondre sous ce même terme des doctrines aussi différentes que celles des protestants, de Pascal, de Hobbes, et de Bentham?)

L'auteur réfute cette deuxième conception du bien comme il avait réfuté la précédente : parmi maintes objections à ce système, dit-il, que sont ces jugements de la conscience que l'on nous donne comme absolus et infaillibles? « Un chaos de principes contradictoires, variant avec les temps et avec les lieux. » Ils représentent, dit-on, les

principes les plus généralement reconnus du bien et du mal, mais en l'admettant, que devient l'universalité absolue de ces jugements? « Le critérium du juste et de l'injuste est encore à trouver. » Nous retrouvons ici, d'une manière plus accusée, la négation de la conscience comme faculté morale spéciale.

Et maintenant, l'auteur arrive à sa conception propre du bien : « Si vous dites que l'acte jugé n'est pas bon ou mauvais en lui-même, mais par rapport à la véritable fin de la vie humaine, nous passons à une théorie entièrement différente. Nous passons de la théorie que le critérium du jugement moral est une loi à celle-ci qu'il est une fin. » Cette fin est relative à l'homme et détermine la valeur de ses actes. C'est en effet à cette conception que sont arrivés les penseurs modernes, conclut l'auteur. Ainsi, le bien ne sera pas le bien comme tel, d'une manière absolue, mais relativement à la destinée de l'homme et à la manière dont il l'aura comprise avec sa raison.

De quelle manière faut-il concevoir ce bien et cette destinée, c'est ce qui est examiné dans le troisième livre.

LIVRE III. — *Différentes théories sur la fin de l'homme.*

On a édifié bien des systèmes sur la fin de l'homme ou « le souverain bien ». L'auteur examine d'abord la morale des épicuriens qui le placent dans le plaisir, celle des stoïciens qui le mettent dans la possession parfaite de soi, dans l'indépendance complète de la raison. Il les réfute par des arguments pour la plupart connus, que nous omettrons, et il s'étend plus longuement sur les théories modernes où la morale de l'égoïsme, celle de l'altruisme, et la théorie scientifique de l'évolutionnisme se rapprochent jusqu'à se confondre, sous le nom de « l'hédonisme évolutionniste ». Ces théories nous amènent au système propre de l'auteur qu'il va exposer dans le livre suivant.

LIVRE IV. — *La fin de l'homme considérée comme le bien.*

« Cette fin est la personne idéale, et le souverain Bien est la réalisation de cette personne idéale. » Qu'est-ce que cette personne idéale? Il faut se garder de la séparer de la société qui l'entoure : « On oppose les instincts égoïstes aux instincts altruistes, mais il n'est pas difficile de montrer que la pensée de soi-même et la pensée des autres se croisent et s'entrelacent de telle façon qu'elles ne laissent entre elles qu'une vaine distinction... Ainsi, rien ne semble plus individuel que l'amour de la vie ; mais lorsque nous y pensons, nous voyons que, dans un être raisonnable, c'est la signification sociale de son existence qui

la lui rend chère. Quand la vie est dépouillée de toute relation sociale, quand elle n'est plus qu'un bien uniquement égoïste, personnel, elle n'est plus un bien... » D'autre part, dit-il, on oppose les droits de l'individu à ceux de la société, mais ces droits indépendants, réclamés en faveur de l'individu par les théories individualistes, sont arbitraires si on les prend littéralement. D'où l'individu les prend-il ? Il les a, dit-on, par nature; l'homme, dit Rousseau, est né libre, c'est-à-dire indépendant des lois, des habitudes et des conventions de la société; mais il n'en est certainement pas ainsi. L'enfant vient au monde déjà marqué du sceau de son siècle, résumant les tendances et les traditions du passé dont il est sorti. Il doit tout ce qu'il possède à une combinaison de forces et de circonstances sur lesquelles il n'a eu aucun pouvoir... Il est absurde de parler comme on le fait quelquefois d'un homme qui « s'est fait lui-même » ou qui a fait sa fortune lui-même. Où peut-on marquer la limite entre les droits respectifs de l'homme et de l'État ? L'homme de génie lui-même qui semble se tenir dans une solitaire indépendance au-dessus de la société est fait par elle... Il semble laisser le monde différent de ce qu'il l'a trouvé, mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il fait cela, non en vertu de ce qui le sépare de son temps, mais en vertu de ce qui l'unit à lui... la partie permanente de son travail « était dans l'air » quand il arriva. Il ne fut que l'instrument qui réalisa ce qui était à l'état latent dans tous les esprits.

Et la conséquence de tout cela est capitale pour la détermination de ce bien idéal que nous cherchons pour l'homme : ce ne peut être, suivant l'auteur, que le bien commun : « L'homme ne peut réaliser sa propre vie que dans la mesure où il réalise la vie de la société dont il est membre. Il trouve son salut dans les devoirs que lui imposent sa famille, sa profession, sa cité, son pays... Chercher sa vie dans une solitude indépendante, c'est la perdre ; car en dehors des devoirs et des droits de la vie sociale, la vie individuelle se rétrécit à d'insignifiantes proportions... »

Comme on le voit, l'auteur s'efforce de serrer étroitement les liens de solidarité qui nous unissent les uns aux autres. Mais ne va-t-il pas trop loin, et sous prétexte de fortifier le corps social n'arrive-t-il pas à affaiblir et à désorganiser l'individu? Nous ne sommes vraiment, d'après lui, que les résultantes de forces et de combinaisons sur lesquelles nous ne pouvons rien. De quelle manière mystérieuse ces résultantes produisent-elles les unités personnelles, souffrantes et volontaires que nous nous sentons être? En vain vous me montrez les liens multiples qui me rattachent aux autres, je ne songe pas à les dénouer; mais c'est bien moi qui souffre, et non pas tel de mes amis

les plus intimes ; c'est moi qui agis, parfois à l'encontre de mon entourage ; c'est ma satisfaction personnelle que je poursuis à tel ou tel moment, et elle me paraît tout à fait distincte de celle de mes voisins ou de celle du corps social en général. Vous aurez beau me représenter que ma vie seule, individuelle, n'est rien, et que, réduite au sort de Robinson, je n'aurais plus qu'à me précipiter dans la mer, l'instinct de la vie seul serait plus fort que votre raisonnement, et, supérieure à cet instinct, il y a la conviction que mon âme vaut quelque chose par elle-même et qu'elle a une destinée personnelle à accomplir. Vous dites qu'il n'y a pas d'hommes qui se soient élevés eux-mêmes, vous détruisez même la personnalité du génie : n'est-il pas vrai pourtant que beaucoup se sont élevés, je ne dirais pas grâce à la société, mais malgré elle ; n'est-il pas vrai que, sans les hommes de génie, la société pourrait attendre des siècles avant de découvrir ce que l'intuition d'un grand esprit lui révèle tout à coup. Il me semble qu'en notre temps, où l'on se plaint de manquer d'hommes, de caractères, il faudrait rappeler ce qui fait et fortifie la personne plutôt que de la dissoudre, pour ainsi dire, dans les divers milieux qui l'entourent.

Qu'on nous permette encore une dernière remarque au sujet de l'interprétation donnée à cette expression : « Devoir envers Dieu. » L'auteur examine la critique suivante : « Le devoir que nous remplissons envers une société ingrate n'est pas dû en réalité à la société, mais à Dieu. Il n'y a là, répond l'auteur, qu'une vue plus large de l'ordre moral que nous avons jusqu'alors considéré... cette expression est parfaitement légitime, aussi longtemps que nous comprenons ce que nous entendons par là. Ainsi, cela ne peut signifier que nous introduisons une nouvelle conception du principe de l'obligation morale. On ne peut répéter trop souvent que cette base est toujours un intérêt personnel dans un ordre moral. Il peut être légitime, cependant, d'exprimer cette pensée dans le langage de la religion, aussi bien que dans celui de la morale. Dans ce dernier, nous bornons notre vue à l'ordre moral représenté par les sociétés particulières ou par l'humanité dans son ensemble. Mais il est possible d'étendre notre vue plus loin et de concevoir l'établissement des relations morales et la souveraineté de la conscience comme élément dans la fin ou cause finale d'un processus cosmique. En faisant ainsi, nous passons du point de vue de la morale à celui de la religion, mais cela ne suppose aucun changement... Les détails de la conduite, de même que le fondement de l'obligation morale, restent les mêmes. »

Dieu est alors un « processus cosmique », un « ordre moral universel » qui se consomme sur la terre? C'est un Dieu qui évolue,

comme l'homme et sa moralité; un Dieu qui n'est pas terminé, qui se fera peut-être, mais nous n'en sommes pas sûrs. Et en attendant?... il n'est rien, il n'existe pas, aux yeux de tous les simples? Vous pourrez vous appeler évolutionniste, positiviste ou d'un autre nom ; pour eux, ils vous appelleront un athée et ils n'iront jamais demander à votre Dieu la moindre lumière et la moindre force. Vous-même, d'ailleurs, ne lui demandez rien ; il ne tient aucune place dans votre système.

Ce passage nous semble éclairer plus nettement tous ceux que nous avons déjà cités, et nous autorise à omettre l'analyse du LIVRE V qui n'est que le développement du LIVRE IV.

L'esprit de l'ouvrage entier, autant qu'il m'a paru, est évolutionniste et déterministe. Je ne puis réfuter ces doctrines, et je n'ai fait qu'indiquer, au fur et à mesure de mes rencontres, mes principales remarques ; mais je ne suis pas seule sans doute à penser qu'il ne peut y avoir aucune vraie morale fondée sur le déterminisme, aucune morale sans liberté, si limitée soit-elle, et sans responsabilité. Il ne peut y avoir davantage d'âme personnelle sans Dieu personnel, et dès lors peut-il être question de morale ? L'homme n'est plus qu'un écoulement fugitif de phénomènes, et le monde la scène immense où s'agitent confusément ces phénomènes.

UNE ANCIENNE ÉLÈVE DE FONTENAY.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Nous avons renoncé au projet d'une réunion générale pendant les vacances de Pâques qui eût fait tort à la réunion d'août. Nous avons craint aussi d'engager nos compagnes dans de nouvelles dépenses à un moment où nous leur demandons de souscrire pour l'érection du buste de M. Pécaut.

Le Comité de l'Association se réunira à l'École le dimanche, 9 avril, à 2 heures. Toutes les associées qui se trouveraient de passage à Paris sont cordialement invitées à cette séance du Comité.

Nos compagnes seront déçues de ne pas trouver ici le supplément géographique que M. P. Dupuy veut bien joindre habituellement à notre Bulletin. M. Dupuy n'a pu le terminer à temps et nous n'avons pas cru devoir ajourner encore la publication de notre Bulletin.

Note de M. Boudréaux. — Cédant aux sollicitations d'un grand nombre de mes anciennes élèves, j'ai rédigé les leçons expérimentales d'électricité statique que je professe à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses.

Chacune de ces leçons, suivie des manipulations correspondantes, a été modifiée et améliorée chaque année. Leur ensemble me paraît répondre entièrement à l'esprit de l'enseignement expérimental tel qu'il doit être compris dans une École normale. Le professeur d'une École primaire supérieure y trouvera la substance de ses leçons. Ce cours se termine par quelques leçons de théorie mathématique élémentaire de l'électricité s'adressant non aux élèves d'une école normale, comme celles qui précèdent, mais uniquement aux élèves actuelles et aux anciennes élèves de Fontenay.

C'est en vain que je me suis adressé aux éditeurs pour la publication de ces leçons : elles ne répondent qu'aux besoins d'une clientèle trop restreinte.

Si chacune de nos anciennes élèves s'inscrivait pour un exemplaire (5 francs) et chaque École pour 4 exemplaires (20 francs), peut-être arriverions-nous à réunir les 2,500 francs nécessaires pour un tirage de 500 exemplaires.

J'ai l'honneur de prier mes anciennes élèves et Mesdames les Directrices des Écoles normales et Écoles primaires supérieures d'envoyer leur adhésion, mais rien que leur adhésion pour le moment, à Mlle Robert, répétitrice à l'École normale supérieure de Fontenay.

Si le nombre de ces adhésions est suffisant, nous donnerons suite à notre projet.

La publication serait faite par fascicules mensuels, elle serait donc périodique. Les Écoles sont autorisées à un abonnement à ce genre de publications.

Les autres parties de mon cours pourraient être publiées successivement dans la suite, si notre projet actuel est agréé.

Sceaux. — Imprimerie E. Charaire.